

**JOURNAL
DU SYNDICAT
PROFESSIONNEL
DES INGÉNIEURS
D'HYDRO-QUÉBEC**

L'ÉCHO

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

Volume 41 • numéro 5

Août - Septembre 2005

p. 5

**Éditorial – La division
renégate**

p. 9

Info-reclassification

p. 20

**Entente dans le dossier
des chefs**

p. 25

**Remboursement
des repas :
un règlement à
l'avantage des employés**

p. 29

**Les temps modernes : les
courriels**

SPHQ



Quoi de NEUF chez **omega.ca**

Appelez-nous pour recevoir votre exemplaire gratuit du OMEGA Complete Flow, Level, and Environmental Handbook and Encyclopedia™ ou visitez notre site web: ewateranalysis.com



**NEUF
GRATUIT!**

- ✓ Catalogue à couverture rigide
- ✓ Plus de 1300 pages en couleurs
- ✓ Produits sophistiqués de débit, de niveau et environnementaux
- ✓ Plus de 200 pages de manuels techniques et de matériel de référence

English
Service
Français

Info en
ligne à:

ewateranalysis.com

Magasinez en ligne à

omega.ca™

Ω OMEGA®
976 Bergar
Laval, Québec
Canada H7L 5A1

Pour service et vente, appelez au
1-800-82-66342®
1-800-TC-OMEGA

Couverture du catalogue: ©The Curtis Publishing Company

Code de littérature: L036
Pour recevoir vos documents gratuits,
appelez sans frais

1-866-82-66342®
1-866-TC-OMEGA

©COPYRIGHT 2005 OMEGA ENGINEERING, INC. TOUS DROITS RESERVES

L'ÉCHO

L'ÉCHO est le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Les opinions émises dans ce journal ne représentent pas nécessairement les politiques du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec.

Coordonnées du SPIHQ

600, rue Sherbrooke Est, bureau 201
Montréal (Québec) H2L 1K1
Tél. : (514) 845-4239 ou 1 800 567-1260
Télé. : (514) 845-0082 ou 1 800 947-1767
Courrier électronique : spihq@spihq.qc.ca
Site Internet : www.spihq.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada (ISSN 0710-2879)

Comité Communications et formation syndicale

Manon Lessard-Bélanger, ing.
(819) 764-5124 p. 4125

Claude Hébert, ing.
(418) 664-2466 p. 4430

Agente de communication, SPIHQ

Aurélie Anctil
(514) 845-4239 p. 109

Révision et correction d'épreuves

Aurélie Anctil et Zakia Sabour, SPIHQ

Photo de couverture

Robert Fournier, traversée des trois lignes 735 kV, rivière Saguenay

Volume 41, numéro 5

Tirage

2 500 exemplaires

Publicité

Servaco Inc.
Tél. : (514) 276-2601
Télé. : (514) 276-2894
8020, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2R 2P3
Courriel : servaco@videotron.ca

Impression

Imprimerie Raymond
Tél. : (514) 277-3329
Télé. : (514) 276-7457
8030, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2R 2P3

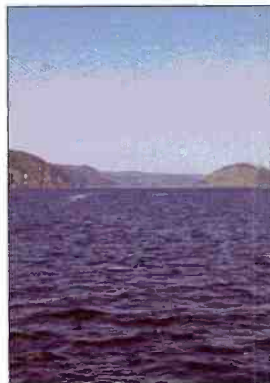


Photo de couverture

Robert Fournier, ing.

Absence de pont oblige!

Pour soulager ceux qui sont en pleine canicule, pour faire rêver ceux qui prendront bientôt leurs vacances au bord de l'eau, et pour vous rappeler que le Québec, c'est plein de beaux paysages, voici au loin la traversée des trois lignes 735 kV, entre les rives de la rivière Saguenay, à l'embouchure du Saint-Laurent. Photo prise à bord du traversier qui relie Tadoussac à Baie-Ste-Catherine.

SOMMAIRE

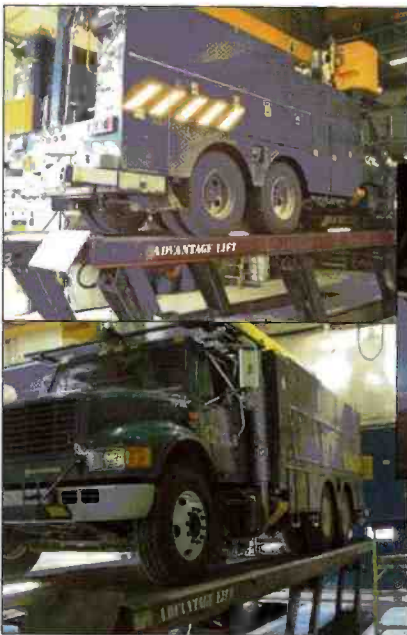
Août - Septembre 2005

- 5 Éditorial – La division renégate**
Par le Bureau
- 7 Relations de travail – Un bon règlement**
Par Stéphanie Perreault, agente de grief
- 7 Photographiez pour la bonne cause**
Par Aurélie Anctil, agente de communication
- 9 Info-reclassification**
Par Aurélie Anctil, agente de communication
Avec la collaboration d'Alain Ranger, ing., resp. du comité de Reclassification et de Claude Crevier, ing., trésorier
- 13 Le harcèlement psychologique au travail : un an après...**
Par Éric Bersy, ing., 1^{er} vice-président
- 17 Une première pour la 15^e assemblée annuelle des participants et des bénéficiaires du Régime de retraite d'Hydro-Québec**
Par Claude Crevier, ing., trésorier
- 20 Entente dans le dossier des chefs**
Par Aurélie Anctil, agente de communication
Avec la collaboration de Ramzi Chahine, ing., président
- 23 Du nouveau au SPIHQ**
Par le Bureau
- 25 Remboursement des repas : un règlement à l'avantage des employés**
Par Aurélie Anctil, agente de communication
Avec la collaboration de Claude Crevier, ing., trésorier
- 27 Au revoir Jean**
Par le Bureau
- 29 Les temps modernes : les courriels**
Par Michel Parrot, ing.
- 31 Photographes, à vos pitons!**
Par Andrée Rochette, ing.
- 37 Bienvenue parmi nous**
Par Michel Toucette, ing., secrétaire
- 39 Le SPIHQ a besoin de vous**
Calendrier de publication 2005

EIC ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL CHAMPION

4360 Betty-Baldwin, Québec (Québec) Canada G2A 4C4

L'élévateur le plus sécuritaire au monde



- Contrôlé par ordinateur
- Se vérifie plus de 40 fois à la seconde
- Deux barrures par patte
- Se barre automatiquement si il n'est pas à niveau de 1/2 pouce.
- Barre de sécurité en cas d'oubli d'objet en dessous de l'élévateur.



L'élévateur le plus polyvalent de la planète

- Capable de prendre aussi bien un camion ou une automobile
- Peut s'installer aussi bien encastrer que hors terre
- Lumières intégrées dans l'élévateur
- Plusieurs options disponible tel que chariot à pneu, avertisseur de descente, etc...

Pour plus de renseignements appelez
 Québec : (418) 654-6990
 Montréal : (514) 946-9338
 Partout ailleurs au Québec : 1-888-654-6990

ADVANTAGE
LIFT SYSTEMS, INC.

Construction Kiewit Cie

4333, Grand-Allée, Boisbriand (Québec) J7H 1M7 - Tél. : (450) 435-5756 / Téléc. : (450) 435-6764



« Permettez-nous de partager notre savoir-faire »



Grand-Mère, QC



Voisey's Bay, NL



White Rose, NL



Garden River, ON

◆ Énergie
QC

◆ Mines
NL

◆ Industriel
NL

◆ Transport
ON

www.kiewit.ca

Éditorial

La division renégate

Par le Bureau

Enfin, une entente dans le dossier des chefs est intervenue avec Hydro-Québec; ceux qui ne sont pas familiers avec le dossier trouveront davantage d'informations dans les pages consacrées à l'entente plus loin dans ce numéro.

Le dossier des chefs est un enjeu majeur, qui touche l'essence même du Syndicat, en définissant la composition de son membership et en lui permettant de conserver la particularité de sa juridiction. En effet, le SPIHQ, en plus de représenter des personnes et non des postes (les membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec qui travaillent à Hydro-Québec), est un des rares syndicats à inclure dans sa juridiction les cadres du premier niveau hiérarchique.

Cette particularité peut sembler technique à première vue, mais elle présente un avantage de taille; elle permet aux ingénieurs d'acquérir une expérience en gestion tout en étant syndiqués, pour décider ensuite s'ils veulent poursuivre leur carrière à titre de gestionnaire ou non.

L'entente règle le dossier qui, depuis 1997, fait l'objet de discussions et de négociations avec Hydro-Québec. Les rencontres du SPIHQ avec chacune des divisions y sont pour quelque chose, à une exception près...

L'exception, c'est la division Équipement qui, à la toute dernière minute, s'est désistée du règlement. Ce refus est considéré comme inacceptable par le SPIHQ.

Le SPIHQ n'a pas cru qu'il eut été justifié de rejeter l'entente au complet, satisfaisante dans l'ensemble, à cause de l'attitude de fermeture de la direction de la division Équipement. C'est donc dans l'intérêt du plus grand nombre de ses membres, mais tout de même avec une pointe de déception, que le Bureau a signé l'entente sur les chefs.

La logique qui a mené le SPIHQ à réclamer certains ingénieurs de la division sous sa juridiction demeure pourtant juste et justifiée. C'est pourquoi le SPIHQ entreprendra d'autres démarches et n'entend pas lâcher prise. C'est une question de respect. Protéger la juridiction, c'est-à-dire la définition même de l'étendue de la couverture syndicale du SPIHQ, c'est protéger une force vitale du Syndicat. Il est hors de question de laisser Hydro-Québec Équipement effriter, petit à petit, les forces du SPIHQ.

La division, en se désistant à la toute dernière minute de l'entente soigneusement négociée et dans laquelle chaque partie avait accepté la voie du compromis, brime la confiance qui aurait pu émaner de la satisfaction des parties patronale et syndicale.

Que pouvons-nous retenir de cette façon peu élégante de se comporter? Respect? Non. Reconnaissance de l'autre? Non. Ouverture? Non. Réciprocité? Non plus... Et que faire? S'adapter à notre interlocuteur... Si Équipement veut faire cavalier seul, nous nous comporterons aussi de façon cavalière, sur tous les fronts. Si Équipement fait preuve de bonne foi et tient parole, nous le ferons aussi. ■



Ramzi Chahine, ing.,
président



Éric Bersy, ing.,
1^{er} vice-président



Jean Fortier, ing.,
2^e vice-président



Claude Crevier, ing.,
trésorier



Michel Touchette, ing.,
secrétaire



L'énergie est votre préoccupation.
La rigueur et l'audace sont les nôtres.

BPR est résolument dans le peloton de tête des firmes de génie au Canada, avec plus de 1 450 employés.

BPR a réalisé de nombreux projets dans le domaine de l'énergie et de l'électricité de puissance. Nous offrons un éventail de services d'ingénierie spécialisée et de gestion qui répondent aux besoins de ce secteur.



La rigueur et l'audace
en ingénierie

5100, rue Sherbrooke Est, bureau 400
Montréal (Québec) H1V 3R9
Téléphone : (514) 257-0707 Télécopieur : (514) 257-0717

www.groupe-bpr.com



DÉVELOPPEMENT EN GESTION - MONTRÉAL

Savoir-faire et Savoir-être

SESSIONS

	AUTOMNE 2005	HIVER 2006
Budget - états financiers pour non-financier	8 au 10 novembre	14 au 16 février
Créativité et innovation	3 et 4 novembre	23 et 24 février
Décision par consensus	14 octobre	10 février
Diriger différents types de personnalité	15 et 16 novembre	23 et 24 février
Évaluation du rendement	11 au 13 octobre	13 au 15 mars
Gestion de projet en équipe	11 et 12 octobre	21 et 22 février
Gestion des conflits interpersonnels et du climat de travail	17 et 18 novembre	2 et 3 février
Gestion des employés problèmes	13 et 14 octobre	9 et 10 mars
Gestion des situations difficiles avec les clients	20 et 21 octobre	16 et 17 mars
Habilités de présentation	26 et 27 octobre	9 et 10 mars
Initier et influencer le changement	18 et 19 octobre	7 et 8 février
Le gestionnaire et son personnel	8 au 11 novembre	28 février au 3 mars
Mon style de leadership	11 au 13 octobre	13 au 15 février
Optimiser ses processus et ses méthodes	1 et 2 novembre	9 et 10 février
Production de rapports	24 et 25 octobre	7 et 8 mars
Relations interpersonnelles en milieu de travail	1 au 4 novembre	14 au 17 février
Rentabiliser mon temps	18 et 19 octobre	2 et 3 février
Résolution de problèmes	1 et 2 novembre	21 et 22 février
Réunions productives - conduite et participation	8 au 10 novembre	7 au 9 mars
Rôle conseil en milieu organisationnel	8 au 10 novembre	7 au 9 mars
Rôle et responsabilités du gestionnaire	4 au 6 octobre	31 janvier au 2 février

INSCRIPTION

En téléphonant au numéro
(514) 288-6811.

SESSIONS PERSONNALISÉES

*pour une diffusion à un
groupe dans votre
organisation pour un
investissement équivalent
à l'inscription de
8 participants.*

*Pour de plus amples
informations, n'hésitez pas à
communiquer
avec nous.*

COSE
FORMATION - CONSULTATION

534, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1K1
Téléphone : (514) 288-6811 - Télécopieur : (514) 288-7338 - www.cose.qc.ca

Un bon règlement pour deux ingénieurs

Par

Stéphanie Perreault,
agente de grief



Dernièrement, le SPIHQ en est arrivé à un règlement avec Hydro-Québec relativement à deux griefs déposés par des ingénieurs de la centrale Gentilly 2. La question en litige portait sur le fait d'être considéré ou non en temps supplémentaire lorsqu'un ingénieur est tenu d'entrer au travail pendant ses vacances, et ce, pour des circonstances spéciales selon la clause 24.09 de la convention collective.

En effet, à la clause 24.09, il est indiqué que dans des circonstances spéciales, la Direction peut exiger d'un employé qu'il prenne ses vacances en dehors de la période qui avait été prévue. Dans ce cas, un avis d'au moins trois semaines doit être donné, sauf en cas d'urgence.

Dans le cas qui concerne nos deux ingénieurs, la Direction exigeait qu'ils déplacent leur troisième semaine consécutive de vacances. Cette dernière alléguait respecter le délai de trois semaines d'avis en incluant dans son calcul les deux premières semaines de vacances prises par ces ingénieurs. Le Syndicat, pour sa part, soutenait que l'avis de la Direction aux ingénieurs concernés devait être donné au moins trois semaines avant le début de leurs vacances. À défaut de respecter ce délai, la Direction était dans l'obligation de considérer ces ingénieurs comme étant en temps supplémentaire lors de leur présence au travail.

Donc, lorsqu'un ingénieur en vacances entre au travail à la demande de l'employeur, la clause du temps supplémentaire (19.04) doit s'appliquer, puisqu'il est considéré comme étant en dehors de son horaire de travail. En effet, selon cette clause, l'employé requis avec avis préalable de la Direction de revenir au travail en dehors de son horaire de travail est rémunéré au taux de travail supplémentaire. Ceci constitue en quelque sorte une compensation pour l'employé, dont le principe s'apparente à celui des journées fériées travaillées.

Et le règlement, comment s'est-il terminé? Le matin de l'audition, Hydro-Québec a proposé de payer la totalité des montants réclamés par les ingénieurs concernés afin de régler hors cour les griefs, sans toutefois reconnaître l'interprétation du Syndicat. ■

Photographiez pour la bonne cause!

La bonne cause dont il s'agit, c'est L'Écho! Faites-nous parvenir vos chefs-d'œuvre : photos de pylônes(!), d'ingénieurs au travail, photos de vacances... Tout visuel en bonne résolution (300 ppp) qui va contribuer à remplir la vocation artistique de la première page de votre journal est bienvenu.

En plus de photographier pour la bonne cause, je vous invite également à écrire pour la bonne cause. L'Écho a besoin de rédacteurs qui ont envie de partager des expériences d'intérêts avec leurs collègues, d'expliquer certaines réalités syndicales ou de démystifier certains aspects de la convention qui les touchent particulièrement. Pour obtenir davantage de renseignements, partager vos commentaires ou faire parvenir vos photographies, n'hésitez pas à me joindre :

Aurélie Ancil
Agente de communication – SPIHQ
C. élec. : communication@spihq.qc.ca
Tél. : (514) 845-4239 poste 109



REVÊTEMENTS DE SOL

RBQ : 1929-4677-34

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel

8435, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1L 3L3
Tél. : (514) 353-1601

Fax : (514) 353-0841



NOS SPÉCIALITÉS :

Certification - fabrication et réparation de tout genre de grues - nacelles et tous types d'appareils de levage - vente Inspection annuelle sur grue - réparation mécanique et hydraulique

1915 de l'Industrie, St-Mathieu-de-Beloil (Québec) J3G 4S5
Tél. : (450) 467-2642 Fax : (450) 467-5416
Courriel : info@fdrapeau.com / Site web : fdrapeau.com

Manufacturier et distributeur de pièces et pompes de remplacement

DARLING

distributeurs de:

ARMSTRONG • MYERS • PEERLESS • WEINMAN

Réparation de pompes de toutes marques

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES



5420 Paré, Montréal, QC H4P 1R3
Tél:(514) 342-3030 Fax:(514) 342-3421
Courriel: info@dynampompe.com www.dynampompe.com

GE Énergie

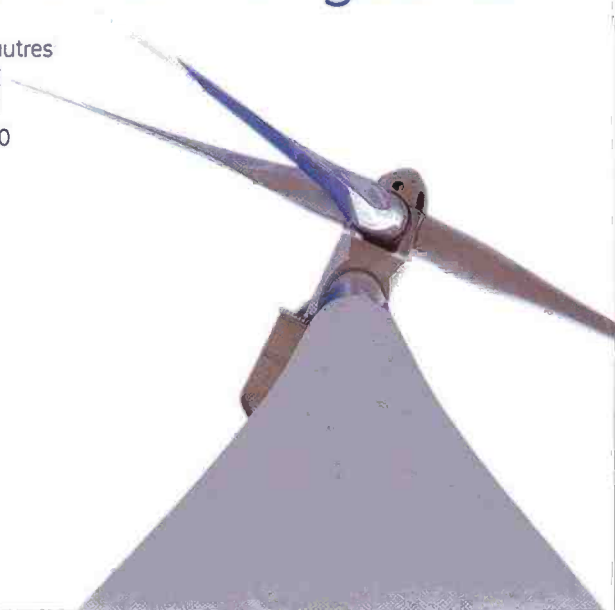
Nos clients sont particulièrement exigeants.

Nous aussi. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres entreprises du groupe GE, afin de vous apporter de la valeur ajoutée. De GE Recherche Mondiale à GE Consommation & Industrie, de GE Transport à GE Financement commercial - présents dans plus de 100 pays et avec 300 000 collaborateurs à travers le monde entier, nous plaçons la barre très haute lorsqu'il est question d'énergie éolienne : technicité, rentabilité, fiabilité et qualité des services associés.

www.gewindenergy.com



GE L'imagination à l'œuvre



Info-reclassification

Par

Aurélie Anctil, agente de communication



Avec la collaboration d'Alain Ranger, ing., responsable du comité de Reclassification et de Claude Crevier, ing., trésorier

Ingénieures et ingénieurs,

Le SPIHQ, en collaboration avec le comité de Reclassification, amorce dans L'Écho une série d'articles d'information sur la reclassification; une démarche qui vise à vous donner un coup de pouce pour bien préparer cette étape importante qu'est la reclassification. En effet, tout ingénieur doit passer par là s'il veut faire reconnaître et valoir son expérience, ses compétences, son autonomie, sa liberté d'action, etc. Comme le Syndicat a travaillé fort pour mettre sur pied un processus qui veut éliminer les délais de réponses et garantir des chances égales à tous et qu'actuellement, Hydro-Québec connaît d'importants ratés dans l'application de ce processus, une démarche d'information et de sensibilisation est de mise.

Commençons donc par voir ce qu'est la reclassification et le rôle que l'ingénieur doit y jouer.

Qu'est-ce que la reclassification?

Contrairement à d'autres employés de l'entreprise qui ont une évaluation au rendement, l'ingénieur ne se prête pas à ce genre d'exercice. Dans son cas, c'est la reclassification qui lui permet d'avoir une progression de carrière basée sur ses réalisations et ses compétences. Quatre classes sont déterminées à Hydro-Québec – les niveaux I, II, III et IV, auxquelles correspond un régime de rémunération progressive.

Dans un premier temps, le SPIHQ vous suggère fortement, pour votre propre bénéfice, de poser deux actions dès cette semaine :

- Lire attentivement, dans votre convention collective, l'article 17 – Reclassification des employés (en ligne au www.spihq.qc.ca);
- Prendre connaissance de toute la documentation disponible à ce sujet sur l'Intranet d'Hydro-Québec.

L'ingénieur, au centre du processus de reclassification

L'ingénieur assume une grande part des responsabilités dans le processus de reclassification. C'est l'outil qui lui assure d'être considéré et reconnu pour le travail qu'il a réalisé. D'autre part, son professionnalisme et son engagement sont garants de l'avancement de sa carrière.

En bref, l'ingénieur doit :

- Bien s'informer;
- Repérer le moment venu pour déclencher le processus;
- Bâtir son propre calendrier par étape;
- Réaliser son travail au quotidien en gardant bien en tête les exigences de la reclassification;
- Prendre des notes sur ses réalisations et travailler régulièrement à se constituer un dossier bien étoffé;
- Préparer les documents à présenter, suivant les modalités définies pour chaque niveau (exercice sommaire, plan de travail, dossier pour le CCI, présentations diverses, etc.);
- Et il est prévoyant de confirmer avec son supérieur hiérarchique le rôle que ce dernier doit jouer dans la reclassification et de bien définir comment il compte s'acquitter de ses responsabilités dans le processus. La collaboration du supérieur hiérarchique immédiat est effectivement prévue et nécessaire à plusieurs reprises dans l'article 17.

L'ingénieur doit également :

- S'assurer de mettre le comité de reclassification du SPIHQ en copie conforme de toute correspondance officielle reliée à sa demande;

>>>

Une intégration transparente
Des **avantages** évidents

...la force de l'engagement



Les solutions CGI pour une gestion de l'exploitation en temps réel

CGI travaille en partenariat avec ses clients du secteur des services publics pour développer des solutions et services qui dépassent leurs attentes. Notre technologie offre de multiples fonctionnalités et a fait ses preuves à maintes reprises. Elle permet de gérer en temps réel les processus vitaux qui sous-tendent le flux horizontal des activités reliant les clients, les salles de contrôle et les équipes sur le terrain.

Nous nous engageons à vous procurer des avantages qui seront garants de votre réussite. Faites-en l'expérience dès maintenant!

services-conseils/Intégration de systèmes/gestion de fonctions Informatiques et d'affaires/tsx:gib.a/
Certifiée ISO 9001 www.cgi.com



Tél. : (819) 732-4328 • Fax : (819) 732-8980
2186, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1

Rénauld Gonthier
Président

E-mail : rgonthier@ferabi.com
Site web : www.ferabi.com



155, chemin Godin
Saint-Élie-d'Orford (Québec) J0B 2S0
Tél. : (819) 829-2100
Télec. : (819) 829-2363

Notre équipe d'ingénieurs et de techniciens en électrotechnique conçoit, développe, installe et fait l'entretien d'appareillages électriques pour répondre aux besoins de l'industrie en respectant des normes rigoureuses afin d'offrir une gamme de service de qualité.



PRODUITS



LTÉE présente



SHURJOINT®



ACIER INOXYDABLE
STANDARD IPS PEINT
STANDARD IPS GALV.
CUIVRE
ACCOUPEMENT HDPE
VALVE, ETC....

STAINLESS

PRIX AVANTAGEUX - QUALITÉ - SERVICES

PLEINE APPROBATION: 100% compatible avec tout autre système à rainure existant sur le marché.



QUALMEC
CONSTRUCTEURS
INC.

DENIS G. ROBERT
PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL

612, DU PONT
SAINT-GÉDEON, QUÉBEC
G0W 2P0

TEL: (418) 345-8005
FAX: (514) 710-2844
CELL: (514) 710-8089
EMAIL: drobot@qualmec.ca



Maurice rés. (450) 652-9029

Location de grues et boom truck

2364 de La Vérendrye
Varenes (Québec) J3X 1B2

Cell. (514) 916-9764
Bur. : (450) 652-7845
Fax : (450) 652-0709

- S'assurer que tous les délais soient respectés dans l'application du processus, à l'aide du calendrier qu'il s'est bâti au début.
- Contacter le Syndicat et éventuellement déposer un grief si son dossier est traité avec du retard ou de façon incorrecte.

Un processus fait pour être respecté!

Le SPIHQ a pris soin d'élaborer un processus fonctionnel qui doit éliminer les délais de réponses, favoriser une évaluation adéquate et objective du travail de ses membres et donner des chances égales à tous. Des ateliers de formation et des documents de référence ont activement été donnés aux gestionnaires impliqués comme tiers initiés dans le processus, afin de leur permettre de bien jouer leur rôle, en toute conformité avec la convention collective.

Le SPIHQ peut concevoir qu'un changement de procédures dans une entreprise de l'envergure d'Hydro-Québec doit cheminer par plusieurs instances avant d'être bien intégré. Mais après plus d'un an de pratique, il n'est pas normal que des retards endémiques subsistent encore dans l'application du processus, d'autant plus que ces retards engendrent des pertes de temps et d'argent chez plusieurs ingénieurs.

Tel qu'expliqué dans les derniers numéros de L'Écho, le Bureau a porté le problème à l'attention des plus hautes instances d'Hydro-Québec.

Dans le même ordre d'idée, chaque ingénieur qui présente son dossier de reclassification a la responsabilité de s'assurer du respect de la procédure, dans son propre intérêt et dans celui de ses collègues, qui doivent passer par le même processus. Le grief devient alors l'outil à la disposition des membres du SPIHQ afin de faire pression sur l'entreprise.

Cette action combinée du Bureau et des ingénieurs envoie un message clair à Hydro-Québec, qui se doit d'investir la volonté et le temps nécessaire pour redresser la situation de façon définitive.

Le non-respect des délais, ça coûte cher!

La croyance véhiculée à grand tort que, même si Hydro-Québec tarde à donner une réponse à l'ingénieur à une étape donnée du processus, il n'y a pas d'impacts négatifs pour l'ingénieur. «C'est comme de l'argent en banque», dit-on, en comptant sur le fait que l'augmentation de salaire qui accompagne la reclassification est rétroactive, avec intérêts.

Mais qu'advient-il dans le cas où :

- L'ingénieur reçoit un avis ou un verdict négatif, avec plus de six mois de retard sur le processus normal?

Dans le cas d'un avis préalable défavorable, le plan de redressement pour obtenir le niveau désiré, qui devrait être établi avec le supérieur hiérarchique et l'ingénieur lors de la rencontre pour convenir des perspectives et orientations futures, sera décalé d'autant. L'ingénieur vient de perdre six mois qui lui auraient permis de se réajuster pour tenter à nouveau d'obtenir sa reclassification.

Dans le cas où les perspectives futures ne sont pas favorables, l'ingénieur vient également de perdre six mois pour tenter d'appliquer sur un autre poste lui offrant de meilleures opportunités, tels que des dossiers d'envergure provinciale ou à impact élargi.

Un verdict négatif du CCI avec des délais similaires entraîne le même genre de problématiques.

- L'ingénieur reçoit une réponse positive, avec plus de 6 mois de retard.

>>>

La radio branche!




ACCES Communications peut contribuer à la bonne gestion du réseau électrique grâce à un imposant inventaire de plus de 8 500 émetteurs-récepteurs (walkies-talkies).

ACCES
communications

514.735.2424
www.accesradio.com
ventes@accesradio.com

EFFICACES ET FIABLES. NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION.


* Motorola et le logo M sont des marques déposées de U.S. Patent and Trademark Office. Tous les autres noms de produits ou de services appartenant à leurs propriétaires respectifs.



PLUS qu'un distributeur de produits électriques et d'automatisation

Réseau de 26 succursales
Plus de 40 conseillers spécialisés
Centre de distribution de 245 000 pc
Plus important inventaire au Québec
Distributeur de fils & câbles
Service d'urgence 24h/ 24h
1-800-363-0303

117, boul. Hymus, Pointe-Claire (Qc) H9R 1E5
Tél.: (514) 426-9249 • Téléc.: (514) 697-4293
Sans frais: 1-800-599-9249



Cie General Bearing Service Inc.

Inspection, réparation et ventes de roulements

De plus, nous offrons une gamme complète de courroies, poulies, chaînes, engrenages, accouplements, roulettes, palans, moteurs

Montréal	Gatineau
Laval	Sherbrooke
St-Jérôme	Drummondville
Longueuil	Québec
Granby	Trois-Rivières

CONSTRUCTION

DE LIGNES ÉLECTRIQUES N.G.E. INC

NORMAND NERON, propr.

SPÉCIALITÉS :
ÉLECTRICIEN-ENTREPRENEUR
MONTAGE DE LIGNES À HAUTE TENSION
ET ÉCLAIRAGE



541, DU QUÉBEC
SEPT-ÎLES G4R 1J9
TÉLÉPHONE : (418) 968-5210 TÉLÉCOPIEUR : (418) 968-2524

(418) 962-2261

Si le retard a été accumulé en amont de l'envoi au CCI pour examen, il y aura une perte d'argent. De fait, l'entreprise ne calcule les intérêts dus qu'à partir de l'expiration du délai de 5 mois prévu pour le verdict final. Aucun intérêt ne sera versé si le CCI fournit sa réponse en temps, peu importe les retards accumulés antérieurement.

Soyez vigilants! Si vous ne veillez pas à vos propres intérêts, ce n'est pas Hydro-Québec qui le fera pour vous.

Pour obtenir de l'aide sur le processus de reclassification des ingénieurs ou pour faire parvenir votre correspondance officielle en copie conforme (et non votre dossier), vous devez vous adresser à :

Alain Ranger
Responsable du comité de Reclassification
Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec
600, rue Sherbrooke E.
Montréal (Québec) H2L 1K1

Tél. : (514) 840-3000 poste 5698
C. élec. : Ranger.Alain@hydro.qc.ca

Le harcèlement psychologique au travail : un an après...

Par
Éric Bersy, ing.,
1^{er} vice-président



Voici le titre du colloque tenu le 10 juin dernier par l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (ORHRI), auquel j'ai assisté en compagnie d'André Sauvé, responsable du comité Santé-sécurité du SPIHQ.

Beaucoup de sujets d'actualité ont été traités lors de ce colloque. Voici donc le programme matinal d'une journée fort bien remplie. Dans un premier temps, M. Jocelyn Girard, président-directeur général intérimaire de la Commission des normes du travail (CNT), a fait un retour sur la première année d'application de la Loi sur le harcèlement psychologique. M. Jean-Pierre Brun, professeur à l'Université Laval, a présenté le point de vue des personnes qui portent plainte à la CNT. M. Daniel Faux, chercheur à l'Université de Liège en Belgique a abordé pour sa part les modes d'interventions possibles en situations de harcèlement psychologique et d'hyperconflits au travail.

L'après-midi fut tout aussi chargée avec au tableau des ateliers de travail dont les titres évocateurs ne laissaient rien au hasard quant au choix de ceux auxquels j'assisterais. Le premier était intitulé «Comment rédiger une politique contre le harcèlement psychologique au travail?»; il a été donné par Mme Isabelle Cantin LL.M., CRHA. Le second était intitulé «L'enquête en milieu de travail, les facteurs en présence et les conditions gagnantes»; il a été donné par Mme Manon Labelle, coordonnatrice des enquêtes à Hydro-Québec et Mme Marie-France Chabot, avocate et psychologue chez Consensus, cabinet-conseil en résolution de conflits.

Par la suite, Mme Marie-France Hirigoyen est venue clore le colloque comme conférencière invitée avec des propos toujours d'actualité et emprunts d'une longue expérience de vie. Son intervention «Démêler le vrai du faux : mieux comprendre les souffrances au travail» a suscité l'intérêt de tous. Elle reprend dans ce discours les mêmes thèmes que lors de sa conférence au colloque de l'UQAM, dont on a pu lire le résumé dans le dernier Écho. >>>



45, Boul. St-Joseph
Lachine (Québec)
H8S 2K9

Tél. : (514) 481-0451
Fax : (514) 481-2899

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

www.nrj.ca

Déneigement
Travaux de génie civil
Conduits souterrain
Thermorapiécage
Trottoirs - Asphalte
Scellement de fissures
Recyclage
Travaux dans les postes électriques

certifiée ISO 9002

LES LUBRIFIANTS HAUTE PERFORMANCE



Une gamme
complète de produits
pour tous vos besoins

- Lubrifiants pour véhicules
- Lubrifiants industriels
- Graisses

*Et en plus...
les conseils d'une équipe de
spécialistes hors pair.*

Pour de plus amples renseignements, composez le

1 888 871-4404

www.ultramar.ca/lubrifiants/



gentec

...des solutions
sur mesure !

SYSTÈMES D'ALIMENTATION

Les chargeurs de batterie, onduleurs et alimentations sans coupure de grade industriel de Gentec ont été conçus avec un niveau de fiabilité et de robustesse sans précédent.

(418) 651-8000 / www.gentec.ca



DE LA DEMANDE À LA LIVRAISON, GENTEC VOUS SOUTIENS !

► CHARGEURS DE BATTERIE ► ONDULEURS ► ALIMENTATIONS SANS COUPURE

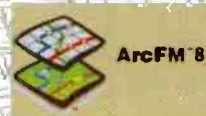
CONSEIL, INGÉNIERIE & IAC

Au service de l'industrie des produits forestiers depuis 82 ans...
KSH est aujourd'hui un chef de file tant au Québec que mondialement.

KSH SOLUTIONS INC.
BUREAU 1600 - 3400, DE MAISONNEUVE O.
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3Z 3B8
(TÉL.) (514) 932-4611
(TÉLÉC.) (514) 932-9700
WWW.KSH.CA



ESRI Canada
www.esricanada.com



Gestion des réseaux de distribution électrique
Gestion des réseaux de fibres optiques



1441, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 304, Montréal (Québec) H3G 1T7 - Tél. : (514) 875-8568 Téléc. : (514) 875-9362
1265, boul. Charest Ouest, bureau 1140, Québec (Québec) G1N 2C9 - Tél. : (418) 654-9597 Téléc. : (418) 654-2001
Sans frais 1 (866) 564-4367 - Support technique: 1 (877) 441-0337
www.esricanada.com infoquebec@esricanada.com

Je vais donc vous faire un résumé des points saillants et vous faire part de quelques statistiques des plus intéressantes, émises par la CNT depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1^{er} juin 2004.

Premièrement, la CNT a développé un nouveau site Internet qui traite exclusivement du harcèlement psychologique au travail (www.cnt.gouv.qc.ca/fr/site). Ce site est bien fait et j'encourage tous et chacun à y jeter un coup d'œil. Il y a plusieurs mises en situations intéressantes dont tout le monde devrait tirer profit.

Voici maintenant la partie purement statistique de la CNT. Rappelons aussi que la CNT ne traite pas de plaintes de syndiqués, car la loi oblige ces derniers à procéder par le dépôt d'un grief à l'employeur, suivant les modalités prévues à cet effet par leurs syndicats.

La CNT a reçu 2500 plaintes depuis un peu plus d'un an; 48 % de ces dernières ont été traitées ou réglées, 52 % sont en cours de traitement. Il y a donc eu environ 1200 plaintes traitées ou réglées de la façon suivante :

- 36 % des plaintes ont fait l'objet d'une entente hors cour entre les deux parties;
- 25 % des plaintes ont vu le plaignant se désister;
- 25 % des plaintes ont vu la CNT faire enquête;
- 14 % ont été jugées inadmissibles par la CNT.

Les plaintes déposées ont au moins un point commun : les gens veulent que leurs souffrances cessent. La CNT mentionne aussi que contrairement aux craintes exprimées par plusieurs, il n'y a pas eu de plaintes frivoles. De manière générale, les gens qui ont entrepris des démarches l'ont fait parce qu'ils souffraient au travail, sans qu'il s'agisse nécessairement de harcèlement psychologique.

Parmi les plaintes traitées :

- 9 plaintes sur 10 faisaient état de conduites vexatoires répétées;
- 8 plaintes sur 10 impliquaient la structure hiérarchique (gestion);
- 6 plaintes sur 10 étaient déposées par des femmes.

Dans le cadre des plaintes reçues, la CNT propose systématiquement la médiation afin que les deux parties discutent et trouvent un terrain d'entente. Si la médiation ne donne rien, le processus d'enquête est alors entamé. Jusqu'à maintenant, aucune sentence n'est encore venue faire jurisprudence dans le dossier du harcèlement.

Ce qu'il faut retenir, c'est que de 7 % à 9 % des travailleurs sont victimes de violence dans leur milieu de travail. Ces chiffres ne diffèrent pas de la littérature mondiale sur le sujet. Ce n'est ni pire, ni mieux qu'ailleurs. Il reste donc un long chemin à parcourir avec la nouvelle loi et, bien sûr, certaines sentences viendront éclairer le chemin pour mettre fin au harcèlement psychologique. La prévention, de l'avis de la CNT et du nôtre, demeure la pierre angulaire de la réussite : bien informer les employés et les gestionnaires, les sensibiliser aux besoins de chacun est un gage de réussite pour entretenir des relations de travail saines et durables. ■

eurobex®

EXIII



Eurobex Manufacturing Ltée
870 Michel-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
Tél. : (450) 979-4373
Fax : (450) 979-4626

Eurobex Manufacturing Ltd.
2450 Meadowpine Blvd.
Mississauga, Ont.
L5N 7X5
Site web : www.eurobex.com

CONSTRUCTION

POLARIS inc

RBQ : 3102-0985-72

1150, rue Valet, L'Ancienne-Lorette
(Québec) G2E 5Y9

T : 418.861.9877 1 866 861.9877
F : 418.861.9875

info@constructionpolaris.com
www.constructionpolaris.com

VIDEO ELECTRONIQUE

C.G. INC.

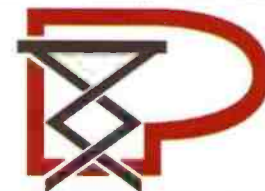
330, rue Vachon, Cap de la Madeleine (Québec) G8T 8Y2
Tél. : (819) 376-1541 Téléc. : (819) 376-3077

Depuis 1975, Vidéo électronique CG inc., est en mesure de vous guider dans votre choix d'un système de surveillance en circuit fermé. Nous disposons de la technologie numérique qui vous offre des performances supérieures. De plus, nos conseillers en sécurité possèdent une expérience pointue dans le domaine de la surveillance industrielle, commerciale et institutionnelle.

www.video-electronique.qc.ca

Panasonic®

DIVISION SÉCURITÉ



PLAFOLIFT

Élevez votre efficacité

CONCEPTION ET FABRICATION

Plates-formes élévatrices • Tables élévatrices
Monte-matériaux • Produits sur mesure

Warwick, Québec JOA 1M0
Téléphone : 800-463-3040
www.plafolift.com



HÉNEAULT ET

GOSSELIN INC.

Fondée en 1964

- + Stabilisation et remise à niveau de structures
- + Transport spécialisé de bâtiments et d'équipements lourds
- + Étalement vertical et horizontal
- + Reprise en sous-oeuvre



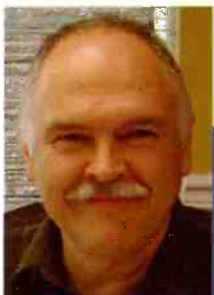
1-800-363-1510 Une entreprise provinciale
RBQ # 8258-0317-17

Contactez M. François Éthier 514-522-0909 www.heneault-gosselin.com
vice-président

Une première pour la 15^e assemblée annuelle des participants et des bénéficiaires du Régime de retraite d'Hydro-Québec

Par

Claude Crevier, ing.,
trésorier



La 15^e assemblée annuelle du Régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ) se tenait pour une première fois un jour de semaine. La raison officielle était : améliorer la participation des employés. Il faut avouer que ceux-ci ont assez bien répondu à l'appel, surtout en ce qui a trait aux employés non-syndiqués. Je reviendrais dans une suite à cet article sur la participation des employés syndiqués.

Toujours assez protocolaire, pour le maintien du bon ordre, Hydro-Québec et le Comité de retraite du RRHQ, par l'intermédiaire de sa présidente, Me Nicole Lemieux, ont fait rapport de l'exercice du régime se terminant le 31 décembre 2004. Dans les grandes lignes, on y a traité de la composition du comité de retraite, des modifications apportées au régime en 2004, de l'administration et de la situation financière du régime. Le dernier sujet s'est subdivisé en 3 sous-sections bien définies : la gestion de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec, les états financiers 2004 et l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2003.

Un petit aparté au sujet de l'évaluation actuarielle; pour plusieurs, celle-ci revêt un intérêt particulier, car c'est elle qui fait foi de la santé financière du régime sur une longue période. En 1999, la santé financière du régime était tellement bonne que cela nous avait permis de négocier avec Hydro-Québec un congé de cotisation. On y reviendra.

Composition du comité

Le comité de retraite du RRHQ peut compter jusqu'à 19 membres, soit 17 membres votants et 2 observateurs. Habituellement, les membres nommés par Hydro-Québec y sont majoritaires. En 2004, le comité n'en comptait toutefois que 18, répartis comme suit :

- 8 membres représentant l'entreprise et nommés par celle-ci;
- 1 membre indépendant nommé par l'entreprise;
- 3 membres élus pour 3 ans au suffrage universel représentant les employés syndiqués;
- 1 membre élu pour 3 ans au suffrage universel représentant les employés non-syndiqués;
- 1 membre élu pour 3 ans au suffrage universel représentant les retraités et anciens participants;
- 2 membres élus lors de l'assemblée, l'un représentant les participants actifs et l'autre représentant les anciens participants, les retraités et les bénéficiaires;
- 2 observateurs élus lors de l'assemblée, l'un représentant les participants actifs et l'autre représentant les anciens participants, les retraités et les bénéficiaires.

En 2004, Hydro-Québec n'avait pas utilisé son privilège de nommer un 9^e représentant.

Modifications au régime de retraite

À la suite des négociations de conventions collectives avec les syndicats qui ont eu lieu en 2003, le règlement 707 est venu amender le RRHQ à partir du 1^{er} janvier 2004.

Rappelons ici les principales modifications :

- le retour progressif aux règles permanentes pour la retraite sans pénalité;
- la possibilité de transférer sa valeur présente de rente à tout âge;
- la notion d'union civile.

Pour la période de 2004 à 2008, il faut ajouter :

- le maintien des bénéfices temporaires accordés en 1999 >>>

MULTIUSINAGE

INC.

Dōnald St-Pierre, représentant

Édifice J.R. Thérberge
596, boul. Saguenay Ouest
Chicoutimi (Québec) G7J 1H4

Tél. : (418) 543-8806 • Cell. : (418) 818-3237
Fax : (418) 543-8573

Groupe Conseil GSR



Pierre Chamberland
Vice-président

505, boul. De Maisonneuve Ouest
bureau 905, Montréal
(Québec) H3A 3C2

Tél. : (514) 876-4040 # 225
Fax : (514) 876-4009

Courriel : pierre.chamberland@groupegsr.com

Relève informatique
Continuité des affaires
Sécurité de l'information



ISO
9001

LES ÉQUIPEMENTS STEPHENS INC.

De son siège-social et son usine à Montréal, cette compagnie a fourni des équipements aux industries et utilités publiques partout au monde.

La liste des produits courants inclus:

- Compresseurs haute pression refroidi à l'air
- Compresseurs haute pression refroidi à l'eau
- Sécheurs haute pression à air et au gaz
- Systèmes d'air comprimé pour disjoncteurs
- Assemblage d'équipements conçus sur commande
- Systèmes de collection et récupération de condensat
- Systèmes de génération d'azote et d'oxygène
- Accouplements-rapides hydrauliques pour l'aérospatiale

LES ÉQUIPEMENTS STEPHENS

TÉL. : 1-800-567-3086 ou (514) 332-1230
Fax : (514) 331-2084



LES INDUSTRIES WAJAX LIMITÉE

Vente et Service
Équipements de Construction et de Manutention

www.wajax.ca



RBQ : 1844-9157-10

Pierre Brossard (1981) Ltée
9595, rue Ignace
Brossard (Québec) J4Y 2P3
Tél. : (450) 659-9641
Fax : (450) 659-5218
Url : pierrebrossardltee.com

Spécialiste en
éclairage routier

entrepreneur
électricien

supersignalisation
service d'entretien
éclairage extérieur
installation électrique
canalisation souterraine
et câblage
éclairage routier et feux
de circulation

Poly-Hydro

LICENCE R.B.Q. : 2737-4404-42

Une division de : **CRT**
Construction Inc.



870, rue Archimède
Lévis (Québec) G6V 7M5
Tél. : (418) 833-8073
Fax : (418) 833-9629
levis@crtconstruction.ca

Gaëtan Turgeon
Vice-président



Spécialité :

STRUCTURE D'ACIER & MÉTAUX OUVRÉS
Licence RBQ 2620-3240-48

110, rue Notre-Dame O. C.P. 124
Alma (Québec) G8B 5V6



Tél. : (418) 668-7774
Fax : (418) 668-7069

comme la rente de raccordement de 0,2 % et le rachat de périodes de non-cotisations;

- l'ajout d'une seconde rente de raccordement de 0,2 % payable jusqu'à 60 ans;
- la dernière phase du programme temporaire de rachat des périodes de non-participation;
- la subvention à 50 % des formes optionnelles de rente.

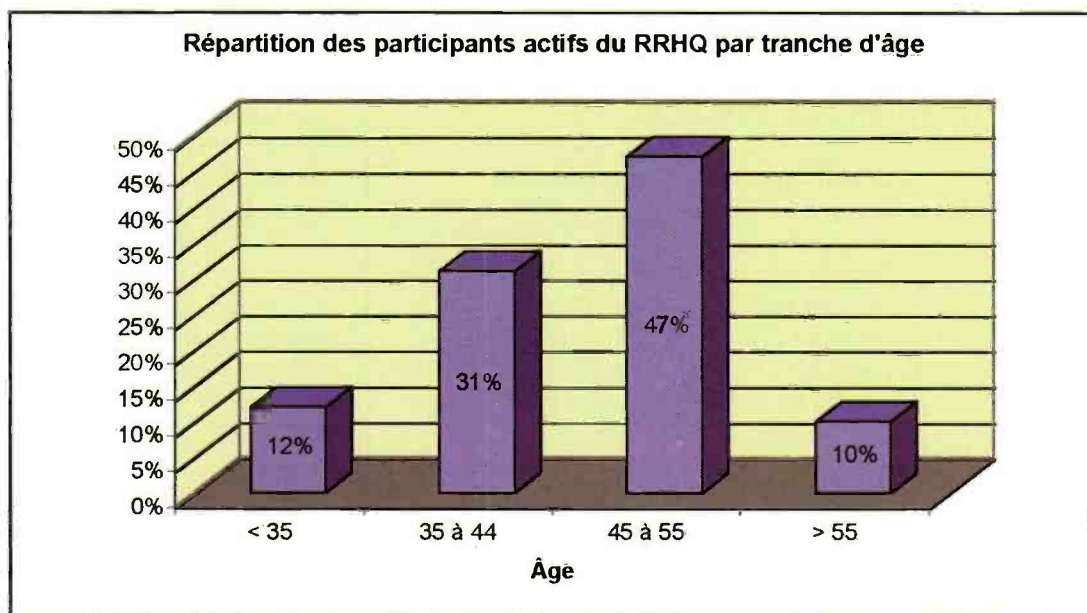
Rapport du comité de retraite, administration du régime et service aux participants

Le comité de retraite d'Hydro-Québec a tenu 12 réunions pendant l'année 2004, habituellement, tous les 1^{ers} mercredis du mois, sauf en janvier. Au total, le comité a voté 860 rentes (retraités, conjoints et enfants), 197 transferts de valeur présente de rentes, 653 révisions de rentes (en grande partie à cause du régime d'intéressement de l'entreprise) et 7 remboursements de cotisations. Au 31 décembre 2004, le RRHQ comptait 22 512 participants actifs, 8630 retraités, 2629 bénéficiaires de rentes (conjoints et enfants) et 726 titulaires de rentes différées. En 2004, le régime a ainsi versé 328 M\$ en prestations de rentes, 25 M\$ en transferts de valeurs de rentes et 33 M\$ en frais d'administration et de gestion.

L'indexation des rentes allouée pour 2005 a été de 1,7 % alors qu'elle était de 2 % en 2004.

Pour l'année 2004, les services aux participants ont été encore accaparés de façon importante par le programme temporaire de rachat. Sur 10 900 appels reçus, 4200 concernaient ce programme. Ainsi, sur 10 389 participants admissibles, 8827 ont accepté leur proposition de rachat pour 6422 années rachetées. En moyenne, cela permet aux participants d'anticiper la date de leur retraite sans pénalité de près de 6 mois et demi et augmente leur rente de 970 \$ avant 60 ans, de 920 \$ entre 60 et 65 ans et de 670 \$ après 65 ans. Au total, la seconde phase du programme temporaire de rachat a réduit les surplus du régime de 85 M\$. Rappelons que la première phase avait réduit, en 2000, le surplus de 50 M\$.

Dans un prochain article, nous nous attarderons sur les aspects financiers et actuariels du régime. Pour terminer, je vous laisse sur le graphique suivant qui montre la répartition des participants actifs du RRHQ par tranche d'âge. On y voit que 57 % des participants ont 45 ans et plus. D'ici 10 ans, plusieurs d'entre eux pourront prendre leur retraite. Nous n'avons donc pas fini de voir de nouvelles figures. ■



Entente dans le dossier des chefs

Par

Aurélie Anctil,
avec la collaboration de
Ramzi Chahine, ing.,
président

Au début du mois de juin dernier, le SPIHQ et Hydro-Québec signaient un règlement hors cours dans le litige portant sur l'inclusion des chefs de premier niveau hiérarchique sous la juridiction syndicale, communément appelé le «dossier des chefs».

Le SPIHQ publie dans les prochaines pages l'entente intégrale qui met fin à plus de sept années de travail et de négociation entre les deux parties.

Voici un bref rappel des événements :

Avant la réorganisation de 1997 :

Les ingénieurs du premier niveau hiérarchique à Hydro-Québec sont inclus dans la juridiction syndicale. Ce sont les «chefs de division» ou «chefs de section».

Après la réorganisation de 1997 :

Hydro-Québec supprime le premier niveau hiérarchique. C'est le niveau hiérarchique suivant qui hérite théoriquement d'une charge de travail supplémentaire. Les ingénieurs qui appartenaient au niveau hiérarchique supprimé sont départis de leurs fonctions administratives et ne doivent plus poser d'actes à caractère de gestion.

Dans les faits, les anciens chefs de division et de section deviennent pour plusieurs les nouveaux chargés d'équipe qui assument essentiellement les mêmes tâches qu'avant, sans pour autant bénéficier des avantages relatifs à un poste de gestion.

Le dépôt d'une requête auprès du

Commissaire du travail (devenue la Commission des normes du travail depuis) Le SPIHQ voit clair dans la stratégie d'Hydro-Québec et dépose une requête pour réclamer le niveau hiérarchique au-dessus des anciens chefs de division et de section, puisqu'ils sont théoriquement devenus le premier niveau hiérarchique et qu'il est clair, selon les définitions de la convention collective, que le premier niveau est inclus sous la juridiction du SPIHQ.

Rencontre du SPIHQ avec les divisions d'Hydro-Québec

Le Syndicat rencontre les divisions d'Hydro-Québec afin d'aborder la problématique et d'étudier les possibles avenues de solutions. La proposition qui ressort des discussions est la suivante : des 84 ingénieurs appartenant au niveau hiérarchique supérieur aux anciens chefs de division et de section, le SPIHQ n'en réclame que 12 sous sa juridiction, à condition qu'Hydro-Québec s'engage à donner aux chargés d'équipe une équivalence de premier niveau hiérarchique.

Hydro-Québec refuse la proposition. Le dossier reste en suspens,

Reprise des discussions

L'audition à la Commission des normes du travail est prévue pour juin 2005. Le SPIHQ, entre temps, poursuit ses rencontres avec les divisions et les deux parties manifestent leur volonté d'en arriver à un règlement hors cours. Hydro-Québec soumet une proposition au SPIHQ, qui l'accueille favorablement. Certains postes de cadre réclamés par le SPIHQ seraient accordés et un premier pas serait fait pour accorder un premier niveau hiérarchique à certains chargés d'équipe dans quelques unités.

Le matin même de la signature, Hydro-Québec Équipement se désiste de l'entente et refuse d'accorder à la juridiction syndicale les gestionnaires réclamés, et ce, même si le nombre et l'identité de ces derniers étaient connus depuis longtemps par la division. Le SPIHQ juge que l'ensemble de l'entente demeure favorable pour la majorité des ingénieurs et signera... même s'il considère ce désistement comme inacceptable.

Mis à part cet irritant, l'entente dans le dossier des chefs demeure un grand pas pour le SPIHQ. Le désistement d'Équipement, le Syndicat entend bien le rattraper, à petits pas...

L'entente intégrale suit... ■

**Règlement hors cour
entre
Hydro-Québec
et
Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec**

Considérant le dépôt par le Syndicat de requêtes en vertu de l'article 39 du Code du travail visant l'inclusion de cadres dans l'unité de négociation et portant les numéros CM-1003-6559, CM-1004-5974/9175/9176.

Considérant le dépôt par le Syndicat de griefs associés à ces requêtes en vertu de l'article 39 du Code du travail et portant les numéros 1992-020, 1993-026, 1994-011, 1996-025, 1997-007, 1997-018 et 1997-022.

Considérant que l'un des objectifs du règlement est la création de postes de cadre de premier niveau couverts par l'accréditation du syndicat.

Considérant le dépôt par le Syndicat de griefs contestant l'assignation de certaines tâches à des ingénieurs chargés d'équipe et portant les numéros 2001-32 et 2002-35.

Considérant que M. Christian Goulet ne fait plus partie de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis le 31 mars 2005.

Considérant la volonté des parties de régler l'ensemble de ces dossiers.

Les parties conviennent ce qui suit :

1. Hydro-Québec reconnaît que M. Christian Goulet a été et que M. Richard Dumas est un ingénieur cadre couvert par l'accréditation et la convention collective des ingénieurs au sens de l'appendice A.
2. Hydro-Québec accepte de verser au syndicat les cotisations syndicales non perçues concernant M. Christian Goulet de la date du dépôt de la requête le visant jusqu'à la date de sa démission de l'Ordre des ingénieurs du Québec et concernant M. Richard Dumas depuis la date du dépôt de la requête le visant jusqu'à la date de signature du présent règlement.
3. Les conditions de travail prévues à la convention collective s'appliquent à M. Richard Dumas à compter de la signature du présent règlement.
4. Hydro-Québec TransÉnergie s'engage à créer environ dix (10) postes de cadre de premier niveau, compris dans l'accréditation s'il est obtenu par un ingénieur, le ou avant le 31 décembre 2005.

Hydro-Québec Production s'engage à créer environ cinq (5) postes de cadre de premier niveau, compris dans l'accréditation s'il est obtenu par un ingénieur, le ou avant le 31 décembre 2005.

Chaque unité d'affaires consultera le syndicat au sujet des postes à créer et des modalités particulières le cas échéant.


5. Sous réserve de l'exécution complète de toute et chacune des obligations d'Hydro-Québec prévues au présent règlement, le Syndicat s'engage à se désister de l'ensemble des :
 - (i) Requêtes déposées en vertu de l'article 39 du Code du travail visant l'inclusion de cadres dans l'unité de négociation ainsi que des griefs associées à ces requêtes dont les numéros sont mentionnés ci-dessus.
 - (ii) Des griefs numéros syndical 2001-32 et 2002-35 contestant l'assignation de certaines tâches à des ingénieurs chargés d'équipe.
6. À l'exécution complète de toute et chacune des obligations d'Hydro-Québec prévues au présent règlement, le Syndicat fera parvenir un désistement à la Commission des relations du travail ainsi qu'aux arbitres désignés dans les dossiers des griefs mentionnés ci-dessus.
7. Le présent règlement s'applique à compter de la date de sa signature.

En foi de quoi, les parties ont signé à Montréal le _____ 2005.


HYDRO-QUÉBEC


Michel Marupez, Directeur DCRT

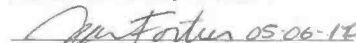

Claude Vézéau HQ TransÉnergie


Alain Laroque HQ Production

SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES INGÉNIEURS D'HYDRO-
QUÉBEC


Ramzi Chahine, président


Michel Touchette, secrétaire


Jean Fortier, vice président



**GÉNIE CIVIL
RÉSEAUX DE
COMMUNICATION**

www.telecon.ca

1 (800) 465-0349

• MONTRÉAL • QUÉBEC
• TROIS-RIVIÈRES
• TORONTO

TELECON INC.
13500, Métropolitain E.
(P.A.T.) Montréal
(Québec) H1A 3W1
Tél. : (514) 644-2333
Fax : (514) 644-9236
RBQ : 2320-2880-09



**LA FORCE
DE L'EXPÉRIENCE**
FOURNISSEUR ACCRÉDITÉ
ENREGISTRÉ ISO 9002-1994

GOODFELLOW
SPÉCIALISTES DU BOIS

Nos spécialités:

- POUTRES LAMELLÉES COLLÉES GOODLAM POUR PROJETS INDUSTRIELS.
- POTEAUX ET TRAVERSES POUR LIGNE ÉLECTRIQUE.
- BOIS D'OEUVRE POUR PONT, QUAI, MARINA.
- POTEAUX ET BLOCS POUR GLISSIÈRE.
- BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION.

DIVISION INDUSTRIELLE :
Tél: (450) 635-6511
1 800 361-6503
Télé: (450) 635-8304
www.goodfellowinc.com



Fabricant de boîtiers industriels

Hoffman Enclosures Inc.
430, boul, Arthur-Sauvé, suite 2020
St-Eustache (Québec)
Canada J7R 6V6

Téléphone : 450-623-3945
1-866-623-3945
Fax : 450-623-4014
mrenaud@hoffmanonline.com



**GROUPE-CONSEIL
AIGUEBELLE**

Groupe conseil Aiguebelle est une firme d'ingénierie spécialisée en génie civil et en environnement qui exploite des bureaux à Amos et Val d'or, en Abitibi-Témiscamingue.

644 1^{ère} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V3
Tél. : 1-819-732-0457
Fax. : 1-819-732-0458

Beausoleil Melançon

ARPENTEURS - GÉOMÈTRES

PAUL MELANÇON, B.SC.APP.
ARPENŒUR-GÉOMÈTRE

DÉPOSITAIRE DES GREFFES :
R. BEAUSOLEIL, A.G. - G. VERSCHULDEN, A.G.

BUR. : (450) 834-2567
FAX : (450) 834-5861
3573, RUE QUEEN
RAWDON (QUÉBEC) J0K 1S0
COURRIEL : rbpm@citinet.net



Produits sur mesure tel que :

- Auvents résidentiels
- Abris d'hiver
- Abris pour fumeurs
- Toiles Industrielles

Nous offrons aussi des services d'entreposage, nettoyage et réparation sur tout genre de toiles.

Consultez notre site Web

5598, rue Hochelaga
Montréal (Qc)
H1N 3L7
Tél.: (514) 526-0894
Fax: (514) 252-1051
info@bellon.qc.ca
www.bellon.qc.ca



CORRO PROTECT Inc.

Guy Bellemare

4580, 12^e Avenue
Shawinigan-Sud (Québec) G9P 4E8

Téléphone : (819) 537-1723
Télécopieur : (819) 537-1347

Courriel : corroprotect@cgocable.ca

Division de Pro-Direct Cadence inc.




Cadence
AUTOMATISATION

PRO-DIRECT - INDUSTRIEL

50, boul. Sicard, local 119, Ste-Thérèse (Québec) J7E 5R1
Tél. : (450) 419-8800 Téléc. : (450) 419-8600
info@cadenceautomation.ca www.cadenceautomation.ca

Du nouveau au SPIHQ

Par
le Bureau

Comme vous le savez sûrement déjà, le comité de Réflexion sur les activités syndicales avait recommandé l'embauche d'un chef administration pour alléger les membres du Bureau dans les activités opérationnelles, afin que ceux-ci puissent consacrer plus de temps aux activités stratégiques.

D'autres recommandations avaient aussi été proposées et entérinées par l'assemblée générale d'avril 2004. Le Bureau a procédé, dans un premier temps, à l'embauche de deux nouvelles employées en 2004 qui sont entrées en fonction le 10 janvier 2005. Le Bureau est très content de la prestation de travail de ces deux employées; nous leur avons accordé leur permanence le 10 juillet.

Revenons tout de même à nos moutons : pour s'assurer d'avoir le maximum de candidatures de qualité, le Syndicat a procédé à un appel de candidatures de plusieurs façons. Au cours du mois de mai 2005, il y a eu un appel de candidatures par message pyramidal, sur Jobboom et finalement dans le cahier *Carrières* de *La Presse* du samedi. Nous avons reçu environ une centaine de candidatures.

Nous avons aussi retenu la firme Brunet Ressources humaines Inc. pour nous aider dans la sélection d'un candidat. Mme Sylvie Brunet, consultante en ressources humaines, qui en était à un second mandat, a donc continué l'excellent travail entrepris lors de la précédente opération d'embauche de personnel. Un premier tri des candidatures a été effectué par la firme de Mme Brunet et neuf candidats ont été retenus pour passer une première entrevue. Le comité de sélection du Syndicat était composé de Pierre Vermette, ing. membre du comité de Surveillance, Claude Crevier, ing., trésorier, et finalement de Mme Brunet. Les entrevues ont été faites au mois de juin 2005. Les neufs candidats retenus ont été rencontrés à tour de rôle et quatre d'entre eux ont été rencontrés de nouveau lors d'une deuxième entrevue.

Le choix s'est finalement porté sur Mme Jacqueline Pilote, bachelière en administration des affaires (UQAM). Les expériences de travail de Mme Pilote cadrent bien dans la vision du Syndicat de ce que doit accomplir un chef administration. Nous lui avons officiellement offert le poste dans une lettre datée du 10 juillet 2005, poste qu'elle a accepté lors d'une conversation téléphonique avec Claude Crevier.

Sous réserve que Mme Pilote accepte officiellement en signant au bas du contrat que nous lui proposons, elle devrait déjà être en fonction lorsque vous lirez cet article puisque la date prévue est le 1^{er} août 2005. Le poste de chef administration étant un poste cadre, il faut donc procéder à la signature d'un contrat.

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Pilote parmi nous et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Nous comptons lui offrir tout le support nécessaire pour lui permettre une intégration en douceur à la vie syndicale. ■

GROUPE
excavations
R.M.G. inc.
 RBQ: 2200-4253-51

René Ricard
 PRÉSIDENT
 (819) 538-8265

ISO 9001

Tél.: (819) 538-2262
 Cell.: (819) 536-9008
 Fax: (819) 538-6272

3389, 4e Rue, Grand-Mère
 (Québec) G9T 5K5

- Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
- Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

LAVAL
GRUES
CARON

LICENCE RBQ : 1154-8575-18

SERVICE 24 HEURES
Guy Rochon
 Directeur
 CELL.: 514.591.1145

101, RUE SAULNIER, LAVAL (QUÉBEC) H7M 1S9
 Laval: 514.321.1214 • Caron: 450.629.7254
 Fax: 450.668.5335

Depuis près de quatre-vingts ans, **Snap-on** domine le monde des outils et de l'équipement pour professionnels. Et nous sommes fiers d'être un fournisseur officiel d'outils et d'équipement pour Hydro Québec, en offrant des produits **Snap-on®** et un service de qualité par l'entremise de nos cent vendeurs franchisés itinérants partout au Québec. Pour obtenir des outils de choix **Snap-on®** appelez le

1 800 732-9198

Snap-on



Lave pièce automatique & manuel
 avec produits biodégradables...
 Capacité de charge 500 à 4500lbs.
 Table tournante de 25" à 70"

« **Écologique** »
 Fabrication
 fait sur mesure

LES PRODUITS LÉPINE INC.

Sans frais: 1-800-463-9149
 Web: www.produitslepine.com



ÉBÉNISTERIE
ALFREDO Limitée

Fabricant d'ameublement
 de bureau

GIOVANNI ZEPPELELLI

3785, montée Masson
 C.P. 88, St-François
 Laval (Québec) H7B 1C1

Tél. : (450) 666-3152
 Fax : (450) 666-0631

EP **Groupe Industriel**
Charl-Pol Inc.

Depuis 1921
 4653 St-Anicet, La Baie
 (Québec) G7B 3N8

Spécialités :
 • Fabrication mécano-soudée
 • Usinage industriel

Capacité :
 • 3 usines : 100 000 pi. ca.
 • 600 000 heures-homme/année

Conception et dessins :

Certifications :
 • ISO 9001:2000
 • CSA W47.1 div. 1, CSA W47.2 div. 3 Jean Guillemette, ing. 418.542.1055

Contact :
 Sylvain Déry, V.P., Opérations
 Tél. : (418) 544-7355 Téléc. : (418) 544-2281
 Web : www.groupeindustrielcharl-pol.com

Consultant expert
en montage de tours
anémométriques

Cemta
 INC.
 (1997)

1, St-Norbert, C.P. 207
 Cap-Chat, QC, G0J 1E0

Tél./Fax : (418) 786-5666
 Cell. : (418) 763-4721
 cemta@globetrotter.net



URECON

TUYAUTERIE PRÉISOLÉE

1800, av. Bédard
 St-Lazare-de-Vaudreuil (Québec) J7T 2G4
 Tél. : (450) 455-0961 Fax : (450) 455-0350
 Site Web : www.urecon.com

Remboursement des repas :

Un règlement à l'avantage des employés

Par

Aurélié Anctil, agente de communication
Avec la collaboration de
Claude Crevier, ing.,
trésorier

Remboursement des repas pris en temps supplémentaire

Un règlement a été signé entre le SPIHQ et Hydro-Québec concernant le remboursement des repas pris lorsqu'un employé effectue du temps supplémentaire.

Rappelons que le litige portait sur l'imposition des sommes remboursées. L'employé pouvait alors recevoir un remboursement d'environ 8 \$ pour un repas qui en avait coûté 15, à cause de l'impôt prélevé.

Le règlement sera automatiquement appliqué pour toutes les demandes de remboursement déposées depuis le 1^{er} janvier 2005 et qui rencontrent l'encadrement de la loi (voir les quatre conditions ci-bas).

Le règlement sera également rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2002. Pour les demandes de remboursement effectuées entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2004, l'ingénieur doit remplir le formulaire «Demande de correction des frais de repas» qu'il pourra se procurer auprès des Ressources humaines de son unité. Notons que pour être admissibles, les frais de repas doivent avoir été réclamés à l'origine avec les pièces justificatives.

Ces demandes de correction de frais de repas doivent être effectuées avant le 30 septembre 2005.

Ainsi, les ingénieurs pourront obtenir la somme provenant de la différence entre les montants réclamés et les montants remboursés s'ils respectent les conditions suivantes :

1. Les heures supplémentaires ont été effectuées à la demande de l'employeur pour une durée prévue d'au moins trois heures consécutives.
2. Les heures supplémentaires sont peu fréquentes ou de nature occasionnelle (moins de trois fois par semaine).
3. Les pièces justificatives des frais de repas en raison des heures supplémentaires ont été présentées.
4. Les frais de repas indemnisés ou la valeur du repas fourni, selon le cas, sont raisonnables.

Si vous avez réclamé en moyenne une dizaine de repas par année en 2002, 2003 et 2004, vous pourriez récupérer un montant considérable.

Ce règlement intervient à la suite du dépôt de griefs individuels et collectifs. Hydro-Québec agira dorénavant en conformité avec les allègements administratifs fédéraux et provinciaux prévus pour le traitement des allocations de repas en temps supplémentaire.

Remboursement des repas pris lors de déplacements

Si l'ingénieur a consommé son repas à l'extérieur de la municipalité ou de la région métropolitaine où est situé l'établissement d'Hydro-Québec où il travaille habituellement ou auquel il est ordinairement attaché, le repas n'est pas imposable. Dans le cas contraire, de l'impôt sera prélevée sur le remboursement.

Pour en apprendre davantage sur les situations dans lesquels vos repas peuvent être remboursés, il suffit de consulter l'article 21 de votre convention collective, accessible sur le site Internet du SPIHQ au www.spihq.qc.ca, ainsi que le règlement de griefs «imposition des repas en temps supplémentaires».

Aide-mémoire : le remboursement de mon repas est-il imposable ou non?

Repas en surtemps

Afin de recevoir le remboursement sans qu'il y ait d'impôt prélevé, l'employé doit :

- Avoir effectué au moins trois heures consécutives de temps supplémentaire
- Présenter une pièce justificative
- Faire des heures supplémentaires moins de trois fois semaine
- Les frais de repas indemnisés ou la valeur du repas sont raisonnables.

Repas pris lors de déplacements

Afin de recevoir les montants sans qu'il y ait d'impôt prélevé, l'employé doit :

- Avoir pris le repas à l'extérieur de la municipalité ou de la région métropolitaine où est situé l'établissement d'Hydro-Québec où il travaille habituellement ou auquel il est ordinairement attaché.

romatec

Solutions Techniques



Schutte & Koerting



Visitez WWW.ROMATEC.COM

ROMATEC 6535 Henri-Bourassa Ouest
Montréal, Québec, H4R 1C9
(800) 361-9302, TEL: (514) 332-9302
FAX: (514) 332-0578



Lesage

ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION

817, SALABERRY
LAVAL, QC H7S 1H5
LICENCE R.B.Q.:8003-1255-34

TÉL.: (514) 337-3585
FAX : (450) 668-9404
INFO@LESAGEINC.COM



SYSTÈMES LMP INC.
825 de Salaberry,
Laval (Québec),
H7S 1H5
MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES

Téléphone : (450) 629-9864
Télécopieur : (450) 629-8348
SYSTEMESLMP@BELLNET.CA

Homologué ISO 9001 (2000)



MACLEAN POWER SYSTEMS

Concepteur
et manufacturier
de produits reliés
à la construction
et à l'entretien
des réseaux
électriques.

225 Ford, Châteauguay
(Québec) Canada J6J 4Z2
Téléphone : (450) 698-0520
Sans frais : 1-877-696-0520
Télécopieur : (450) 692-5670
Internet : www.macleen-power.com

Les revêtements protecteurs **X International** contribuent à faire fonctionner le monde

L'industrie hydroélectrique est vitale à l'économie de toutes les nations, à la profitabilité de millions d'entreprises et au bien-être de milliards d'individus. Vu l'importance de cette responsabilité, les producteurs d'électricité doivent s'assurer que la protection anticorrosion spécifiée et appliquée rencontre les normes les plus strictes, et cela peu importe l'endroit.

Peinture Internationale offre une gamme de produits disponible dans le monde entier, qui peut convenir dans les circonstances les plus difficiles, soutenu mondialement par un lourd bagage d'expérience dans ce domaine.



Dans l'industrie hydroélectrique, Peinture Internationale éclaire la route à suivre pour la protection anticorrosion.

X International

1405, 55e Avenue
Dorval (Québec)
H9P 2W3
Tél.: (514) 631-8686
Fax: (514) 631-8058

CANLYTE

Vos marques de premier choix pour tous vos besoins en éclairage.



FSR

FONDERIE ST-ROMUALD INC.

450-2e Avenue, Saint-Romuald
(Québec) Canada G6W 5M6

Tél. : (418) 839-8836
Fax : (418) 839-1598

Au revoir Jean

Jean Fortier, ing.



Le Bureau publie ici la lettre de démission de Jean Fortier du poste de deuxième vice-président du SPIHQ. Nous tenons par la même occasion à lui signifier que nous avons franchement apprécié travailler avec lui au cours de ces dernières années. Merci Jean, pour la qualité de ton implication, et nous te souhaitons la meilleure des chances dans le cadre de tes nouvelles fonctions!

Le Bureau.



Syndicat Professionnel des Ingénieurs
d'Hydro-Québec

30 juin 2005

M. Ramzi Chahine, ing.
Président
SPIHQ

Ramzi,

La présente lettre a pour but de présenter ma démission du poste de 2^{ième} vice-président du Syndicat. L'acceptation d'un poste de cadre ne relevant pas de la juridiction syndicale en est la raison.

Je quitte mon poste avec le sentiment d'avoir contribué, avec mes collègues du Bureau, du Conseil syndical et des Comités, à améliorer l'état général de notre organisation. Particulièrement au cours des douze derniers mois, nous avons tous travaillé fort pour mettre en œuvre les principales recommandations du comité de *Réflexion sur les activités syndicales*. L'embauche d'une agente de grief et d'une agente de communication a été l'un des points culminants du travail fait en ce sens. L'embauche prochaine d'un nouveau chef Administration libérera sûrement le Bureau de tâches administratives et lui permettra de se concentrer pleinement sur les affaires syndicales.

J'aimerais profiter de l'occasion pour te remercier personnellement ainsi que les autres membres du Bureau : Éric, Michel et Claude. Je peux témoigner de votre engagement total au services des membres. Bien souvent dans l'ombre, vous dépensez votre temps sans compter depuis déjà plusieurs années pour la fameuse cause syndicale.

Je remercie aussi les membres de comités et les délégués, délégués-substituts pour leur engagement.

Je salue tout particulièrement nos employées : Ana, Stéphanie, Aurélie et Zakia; professionnelles, compétentes, dynamiques, courtoises et attentionnées! Le Syndicat est entre de bonnes mains!

Je m'en vais pour relever de nouveaux défis, mais je garderai, bien sûr, pleins de bons souvenirs de mon implication syndicale.

Je termine cette lettre en faisant le vœu que d'autres ingénieurs saisissent comme moi l'occasion de s'impliquer dans le Syndicat, comme délégués, comme membres de comité, et qui sait, comme membre du Bureau. Pleins de beaux et grands défis les attendent.

Cordialement,

Jean Fortier, ing.

INDUSTRIES Cablek



Solutions de CÂBLAGES STRUCTURÉ

Voix • Data • Vidéo
Fibre-optique
Cuivre
Sans-fil

FABRICATION & INSTALLATION DE CÂBLAGE

Planification
Implantation
Certification

SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUE MESSAGERIE VOCALE SOLUTIONS SANS-FIL

(514) 421-7171

1175 Transcanadienne
Dorval (Québec) H9P 2V3
Fax : (514) 421-2475
www.cablek.com

Distributeur de produits de réseaux



LE GROUPE GÉNITIQUE I.N.C.

Production d'énergie
Conception de vannes treuils et grues portiques
Automatisme, poste et centrales
Appareillage, poste et centrales
Génie civil / Travaux publics
Structure et ouvrages d'art
Mécanique et électricité du bâtiment
Gestion de la construction

Jonquière et Saint-Félicien - (418) 548-4626

L'AS DU CAMION 2000 INC.

Mécanique • Lavage - Réfrigération

Daniel Langlois, président

Tél. : (418) 725-3333
Télex : (418) 725-5424

120, rue des Ateliers, Rimouski (Québec)
Courriel: asducamion2000@globetrotter.net



AMADA CANADA LTD/LTÉE

AMADA CANADA LTD/LTÉE
885, AVENUE GEORGES CROS
GRANBY (QUÉBEC) CANADA J2J 1E8
FAX : (450) 378-4903
TÉL. : (450) 378-0111 - MTL : (514) 866-2012
www.amada.ca

Système d'Alimentation Sans Coupure (SASC) Mitsubishi et SSI, un choix judicieux vous assurant qualité et fiabilité. Depuis 1983, les produits distribués par SSI assurent la continuité des opérations des centres névralgiques du Québec.

Distributeur /centre de service complet :



S.A.S.C. Mitsubishi,
Climatiseurs de salle informatique Data Aire
Groupe électrogène Simpower Mitsubishi.
ISO 9001:2000, licence R B Q.

Veillez communiquer avec :

Nicolas Bélanger / Yanick Vaillancourt
Tel : (514) 333-3234 ; (877) 333-3234
Nbelanger@ssiups.com / yvaillancourt@ssiups.com

Enregistrée
ISO 9001



ENVITECH

Réjean Larouche, ing.

Directeur général

Envitech Automation Inc.

Intégrateurs de systèmes
180 Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
Canada H9R 5P9

Tél.: (514) 426-4430 Fax.: (514) 426-4435

e-mail: rlarouche@envitech.com

MACOGEP



du génie à l'oeuvre

Gestionnaires de projet

- Gestion de projet et services de support
 - ▲ Estimation, planification et contrôle de projets
- Gérance de construction
- Prévention et gestion des litiges

255, boul. Churchill, Longueuil (Québec) J4V 2M6
Tél. : (450) 466-0548 • Fax : (450) 671-2814

www.macogep.com

Les temps modernes : les courriels

Par

Michel Parrot, ing.

Et bien oui, vous revenez d'une absence de quelques semaines, vous ouvrez votre micro, vous vous triturez les méninges pour vos mots de passe, un petit coup du côté de Entrust, un autre du côté de Novell... Nerveusement, on s'attaque à Outlook et vlan, quel bonheur, vous n'avez qu'une centaine de messages non lus! Comme mesure d'apaisement, l'administrateur vous matraque avec de multiples constats d'infraction vous signalant que votre boîte de réception déborde – merci pour le rappel!

Quelle chance avons-nous de vivre en ces temps modernes. L'illustre acteur et comédien Chaplin nous a d'ailleurs laissé une de ses plus belles œuvres sur le sujet. Pour ceux qui s'en souviennent, dans ce long métrage, le simple individu est relégué loin au rôle de second face à la machine, l'automatisation, la production de masse, le pouvoir et, bien entendu, l'argent. Un asservissement total, quoi!

Heureusement, la modernité d'aujourd'hui, du moins celle que la plupart d'entre nous vivons au quotidien, n'apparaît pas aussi dure et cruelle. Toutefois, lorsqu'on s'y attarde un peu, elle peut parfois s'avérer insidieuse et sournoise. Ainsi, la machine est très présente dans notre vie, une sorte de symbiose...

Revenons aux courriels ou e-mails si vous préférez. Voilà un bel outil de démocratisation! Je ne sais qui a imaginé ou inventé la chose, probablement des universitaires un peu flyés? Certains se demandent même comment, dans le passé, on a pu vivre sans; il est évident qu'il y avait là un énorme besoin à combler, car nous avons régulièrement beaucoup à dire. Même l'entreprise nous inonde de ses bonnes nouvelles! On peut se considérer privilégié puisque le PDG peut maintenant nous parler directement (avez-vous déjà essayé de lui répondre...). On nage en plein McLuhanisme...¹

L'outil est tellement convivial et facile! Plus de freins comme autrefois. Vous vous souvenez (?) : préparer une note manuscrite... sans fautes... lisible... la donner au commis qui... lorsqu'il aura du temps... va la typer, la soumettre au chef pour signature... faire les copies... la mettre au courrier... attendre le retour... Tout ça nous apparaît maintenant tellement long et improductif! L'âge de pierre, quoi!

Toutefois, la facilité comporte un revers à sa médaille. Ainsi, la pertinence ou la nécessité de certains courriels – ceux des autres évidemment, nous apparaît parfois fort discutable. Il en va de même sur le choix et le nombre des c. c. Le cadeau du ciel se serait-il emballé? Serait-il nocif? N'oublions pas qu'à forte dose, tout est poison!

Bon, vous vous dites que je «paranoïe» un peu, mais le constat est implacable. Ainsi, face à cette nouvelle abondance communicative, certains ont développé le syndrome de la «courriellite aiguë». Tels de mauvais citoyens, ils se rebellent, ne lisent plus leurs courriels et, au pire, les suppriment! Dans tout ce brouhaha, ils ne se donnent même plus la peine de distinguer les «bons» courriels des «mauvais».

Que faire, me direz-vous? La réponse n'est pas simple. Du côté de l'entreprise, elle a la responsabilité de structurer la diffusion de l'information. Elle aurait aussi intérêt à faire plus en terme de sensibilisation sur les bons usages de l'outil.

Sur le plan personnel, on peut toujours filtrer, mais aucun tamis n'est parfait. Peut-être que si, tous, on fait preuve d'un peu plus de discernement dans l'usage de l'outil, ça aidera un peu. Dernièrement, je me suis surpris à préciser auprès d'un adepte de clips publicitaires ou autres... que ce genre de trucs ne m'intéresse pas vraiment et qu'il pouvait me retirer de sa liste. Il faut aussi se questionner sur les c. c. Parfois, on a l'impression qu'il n'y a que le pape qui n'est pas en copie. Peut-être n'en a-t-il pas besoin, car lui il est bien branché... ■

¹ Pour découvrir qui était McLuhan :

http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-18-323/personnalites/marshall_mcluhan/



CHAUFFAGE
ESPAR
HEATERS

GILLES CARBONNEAU

2265 de la Province
Longueuil (Québec) J4G 1G3
Courriel : info@transartik.ca
www.transartik.ca

Tél. : (450) 646-7646
Cell. : (514) 497-7558
Fax : (450) 442-1040
1-800-996-7646



BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES INC.
CONSULTANTS EN STRUCTURES

Luciano Fronteddu ing.

TEL: 514-393-1500 FAX: 514-393-1550
338, RUE ST-ANTOINE EST. BUR. 402
MONTRÉAL, QUÉBEC, H2Y 1A3
COURRIEL: PLANS@BESINC.CA

Les **Tachographes**
G.L. **Québec Inc.**

Ordinateur de bord - Repérage et communication multimodes
Logiciel de gestion de flotte - Chauffage auxiliaire

ANDRÉ RENÉ

E-mail: info@tachographesquebec.com

440, rue Faraday, Ste-Foy (Québec) G1N 4E5

Bureau: (418) 527-3471

Fax: (418) 527-3916

de Mtl.: (514) 843-1810

Cell. camion: (418) 563-1604

CONSTRUCTION
PROMECC

Construction Promec inc.

est une entreprise qui se spécialise
comme entrepreneur industriel
dans les domaines de l'électricité,
mécaniques, tuyauterie, postes et
lignes électriques.

1300, rue Saguenay
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 7C3

Tél. : 1-819-797-7500

Fax : 1-819-797-7501

Site Web :

www.promec.ca

Courriel :

promec@promec.ca

VATECH

VA TECH TRANSFORMATEURS FERRANTI-PACKARD

Fabricants de transformateurs :

- *distribution : de 10 à 1000 kVA*
- *puissance : jusqu'à 1300 MVA et 765 kV*
- *réactances shunts et transformateurs déphaseurs.*

3400, rue Bellefeuille, CP 1115

Trois-Rivières (Québec)

G9A 5K4

Site Web : www.vatech-td.com

Rémi Pagès, directeur marketing et ventes

Tél. : (819) 374-4651

Fax : (819) 374-2912

Courriel : marketing@vatech-fpq.ca

Cellulaire : (819) 383-7929



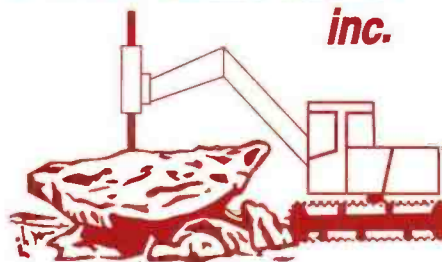
*Euclid Canada offre une gamme complète de
produits spécialisés pour le béton*

adjuvants chimiques – agents de cure & de scellement –
adhésifs – durcisseurs & chapes pour planchers – coulis –
garnitures de joints – produits pour la restauration

1-800-667-0920

Votre béton, notre passion!

F.D. Girard
inc.



Forage et dynamitage de tous genres,
excavation, injection et consolidation de roc.

NOUVEAU : Service de concassage

542, route 138

Longue-Rive (Québec) G0T 1Z0

Tél. : (418) 231-2437 Fax : (418) 231-2006

Photographes, à vos pitons !

Par

Andrée Rochette, ing.



Cet article aborde les principaux réglages qui sont en général disponibles sur une caméra numérique comportant le mode manuel; mais il intéressera aussi l'amateur qui cherche à comprendre le fonctionnement des automatismes permettant de n'avoir qu'à «peser sur le piton» en mode automatique.

Le premier conseil que nous a donné notre professeur¹ a été de nous inciter très fortement à lire le manuel propre à notre modèle de caméra. Pourquoi dans ce cas un article sur le sujet?

Et bien, en premier lieu, pour ceux qui manquent de temps, comme les trois quarts de la planète. En second lieu, pour ceux qui n'ont pas encore de caméra : ces informations pourraient s'avérer utiles pour choisir un modèle qui correspond à leurs besoins. Ainsi, certaines personnes estimeront après avoir pris connaissance de toutes les options disponibles en mode manuel qu'un modèle plus simple n'offrant que le mode automatique fera très bien l'affaire : que de dollars épargnés en quelques minutes! Troisièmement, pour informer ceux qui utilisent déjà une caméra automatique et qui songent à changer pour un appareil leur offrant un peu plus de possibilités et de liberté.

Les termes utilisés d'un guide à l'autre peuvent différer selon le modèle,² mais en général ils seront suffisamment semblables pour que tous et chacun s'y reconnaissent. À vos pitons donc...

Le sélecteur de modes

Le passage du mode automatique (A) au mode manuel (M) se fait généralement à l'aide d'une molette située sur le dessus de la caméra. C'est la même molette qui est utilisée pour fermer la caméra (OFF) ou visionner les photographies déjà prises (PLAY).

L'accès aux réglages

Tandis que les fonctions les plus utilisées sont choisies à l'aide de boutons de type «ajustement rapide», plusieurs autres paramètres se règlent en accédant au menu. Attention cependant, car selon le mode sélectionné, les boutons et le menu n'offrent

pas les mêmes options. Voyons les boutons d'abord...

La taille et la qualité

On ajuste la qualité («basic, normal, fine, hi») en appuyant sur le bouton «size/qual», et la dimension («VGA, XGA, 3:2, Maximale») en appuyant simultanément sur ce bouton et en tournant le bouton rotatif. Souvent, seul le mode manuel permettra de sélectionner la plus grande taille et la meilleure qualité (résolution) d'image.

La taille et la qualité de la photographie que l'on pourra obtenir d'une caméra numérique dépendent des dimensions de son capteur CCD et du nombre de cellules photoélectriques qui le composent. La caractéristique qui permet de connaître rapidement la capacité du capteur CCD d'une caméra est celle du nombre de «méga pixels». Pour obtenir une bonne qualité d'impression, on choisira une résolution minimale de 300 x 300 points par pouce (ppp), soit 90 000 points par pouce carré. Le manuel de votre caméra vous indiquera la résolution associée aux formats et qualités disponibles. Ainsi, une caméra de 3,34 méga pixels permettra d'imprimer des images de 5,2 par 7,2 pouces à cette résolution. Outre la dimension et comme pour n'importe quoi, il y a bien entendu différentes qualités de capteur CCD, ce qui a un impact direct sur le prix de la caméra.

ISO / Flash / Inhibiteur d'yeux rouges

En pressant ce bouton, on alterne entre les différents modes de flash. En mode manuel, ce bouton a la double fonction d'ajustement de l'ISO. Lorsqu'il est pressé en même temps que l'on manipule le bouton rotatif, ce paramètre de sensibilité du «film» est augmenté jusqu'à 400, 800, 1600, etc., dépendamment de la caméra. En numérique cependant, choisir par exemple un ISO de 400 au lieu de 100 pour obtenir une image mieux exposée dans une situation de faible éclairage aura aussi pour effet de grossir le «grain» de la photographie. On évitera donc d'utiliser un ISO plus grand que 100, à moins d'y être obligé par les conditions de l'éclairage naturel.

>>>

¹ Initiation à la photographie numérique, Formation continue du CÉGEP de St-Hyacinthe, par Denys Bélanger et Daniel Messier, 1255.

² Guide Nikon de la photographie numérique avec le Coolpix 990

Le savoir-faire de toute une équipe !

M
É
C
A
N
I
Q
U
E

D
E

C
H
A
N
T
I
E
R



Atelier PV
HYDRAULIQUE

E
S
S
A
I
S

N
O
N

D
E
S
T
R
U
C
T
I
F
S

Division de Applied Industrial Technologies Ltd.
34, rue Babin, Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A6
Tél : (418) 296-6155 Téléc : (418) 296-2830

ISO 9001 : 2000
#RBQ 8314-92 86-09



47,1
47,2



Pipes-Lines Montréal Ltée - Montréal



Janin-Atlas Inc./Hydro-Québec
Centrale Toulmoustouc



Alcan - Jonquière



Interquisa Canada Inc. - Montréal

TIW offre une équipe complète d'ingénierie, de fabrication et chantier pour des projets de réservoirs, silos, conduites forcées et appareils sous pression.

Produits d'acier **TIW**,
division de Canadian Erectors

2111-B, Léonard-de-Vinci
Sainte-Julie (Québec)
J3E 1Z2

(450) 649-5654
téléphone

(450) 649-4873
télécopieur

www.tiwsteelplatework.ca

ISO 9001

POSI-PLUS
TECHNOLOGIES INC.

10 boul. de l'Artisan
Victoriaville, QC G6P 7E4
Téléphone : 1 800 758-5717
www.posi-plus.com

Nous avons l'équipement qui
correspond à vos besoins



L

S

O

S

'96

**CADRES ET PORTES DACIER
QUINCAILLERIE DE FINITION**

2435, boul. du Royaume, C.P. 1384
Jonquière (Québec) G7S 4K9
Tél. : (418) 548-4646
Fax : (418) 548-3519

CENTRALE DE BEAUHARNOIS / BATIMENT EST

PARTENAIRES
DU RENOUVEAU

Lapointe Magne-Massicotte Dignard
architectes et urbanistes
lapointemagne@videotron.ca massicotte@consultantsmd.com

La mise au point et le retardateur de déclenchement

Ce bouton permet d'ajuster la mise au point ou «focus» et le retardateur de déclenchement pour ceux qui voudraient faire partie de la photo ou encore prendre une photographie sans aucun «bougé» indésirable. En plus du mode automatique de type «auto focus», quelques mises au point préprogrammées sont disponibles tels que «portait», «paysage», ou encore «sujet en mouvement». Ce dernier programme a pour effet de fixer la vitesse d'obturation à une vitesse rapide pour obtenir une image nette du sujet malgré qu'il soit en mouvement... Bien pratique dans le feu de l'action!

En mode manuel, on pourra, en appuyant sur ce bouton et en tournant le bouton rotatif, fixer la distance à laquelle la mise au point se fera, centimètre par centimètre. Cette dernière fonction sera surtout utile pour la macrophotographie : de quoi choisir en effet quel pétale de la fleur sera net!

L'exposition et le posemètre

En mode automatique, la caméra ajuste seule l'ouverture du diaphragme et la vitesse de l'obturateur pour obtenir une bonne exposition du sujet pour la majorité des conditions d'éclairage. Cependant, pour certaines prises de vues, le photographe voudra ajuster lui-même ces deux paramètres, et le posemètre est l'échelle qui lui permettra de savoir si son sujet est bien exposé, ou s'il est sous ou surexposé.

En mode manuel, le bouton «mode» appuyé en tournant simultanément le bouton rotatif permet d'alterner entre quatre modes d'exposition. Outre le mode programme (P), il y a les modes automatique à priorité d'ouverture (A) et automatique à priorité de vitesse (S). Dans ces deux modes, le photographe ajustera le paramètre qu'il désire fixer, et la caméra ajustera le second paramètre de façon à obtenir le niveau d'exposition voulu. Ainsi, on pourrait fixer une vitesse très lente pour faire de la photo de nuit ou de soir et obtenir une image bien exposée. Le dernier mode d'exposition, soit le mode complètement manuel (M), permet d'ajuster et l'ouverture du diaphragme et la vitesse de l'obturateur. Pour ce faire, on sélectionne le paramètre à ajuster avec le bouton «mode» et on l'ajuste à l'aide du bouton rotatif. Lors de l'ajustement, le posemètre apparaît, indiquant le niveau d'exposition à l'aide de ses barres

lumineuses, le centre de l'échelle indiquant une exposition adéquate.

La profondeur de champ

Savez-vous ce que signifie profondeur de champ? Cette question est la question piège d'un professeur de photographie qui désire sonder les connaissances de ses élèves. La profondeur de champ est la grandeur du plan dans la photographie où les sujets seront nets. Avec une grande profondeur de champ, les sujets seront net, autant en avant-plan qu'en arrière-plan, alors qu'avec une faible profondeur de champ, seul les sujets sur lesquels la mise au point aura été faite seront nets. Il faut savoir que plus l'ouverture est grande et plus l'agrandissement est important, plus la profondeur de champ sera réduite. L'agrandissement par le zoom a aussi pour effet de réduire la quantité de lumière qui pénètre par l'objectif.

Pour voir l'impact de l'ouverture sur la profondeur de champ, il est intéressant de faire quelques essais

d'équivalence. Ainsi, on prendra le même sujet avec d'abord une grande ouverture (ex. : f4) et une vitesse rapide (ex. : 1/125), et on prendra par la suite le même sujet en diminuant l'ouverture (ex. : f7) et la vitesse (ex. : 1/30), pour obtenir environ la même exposition.

Vous pourrez constater dans le premier cas une profondeur de champ réduite par rapport à la deuxième photographie.

Voyons voir maintenant le menu en mode automatique et en mode manuel.

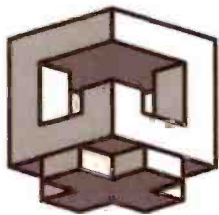
Le menu en mode automatique

On accède au menu en appuyant sur le bouton portant le même nom. Les réglages disponibles dans ce menu sont de type «gestion de la caméra».

On pourra y créer des dossiers, ajuster la luminosité de l'écran, choisir qu'il y ait un son ou non au déclenchement, fixer le délai



>>>



**LES CONSULTANTS
GÉNIPLUS inc.**

Les Associés
François Charbonneau, ing.
Jocelyn Charron, ing.
Philippe Beaudoin, ing.
Stéphane Froment, ing.
Luc Gagnon, ing., M.Sc.A

5154, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2J 2Y3
Téléphone : (514) 273-3147
Télécopieur : (514) 273-3854
info@geniplus.com

Traitements Intel'eau



Fabricant de systèmes
de traitement d'eau et filtration
Instrumentation et contrôle



Yves Basque, Directeur développement

Slège social:

2362, rue Bauman, Jonquière
(Québec) Canada G7S 4S4

Tél.: (418) 699-5151
Fax: (418) 699-7859
Cell.: (418) 818-3451

Sans frais: 1-866-545-8118

www.techniqueau.com

E-MAIL: ybasque@techniqueau.com

L'Éclairage
à son
meilleur

Introduction des
SuperGlass ISD

Un avancement scientifique
révolutionnaire
dans le design de réflecteurs



6039 4.0Watt (4000lm) (large) 6031 2.0Watt (4000lm) (small)

jusqu'à 26% plus d'énergie que les autres réflecteurs
économiser jusqu'à 50% d'énergie avec les SuperGlass
conduite amovible sur 360 degrés et installation
sans réflecteurs soignée - espacement 7 à 2.2 1

BOX
Éclairage Intérieur

HOLOPHANE
LEADER IN LIGHTING SOLUTIONS
An SMCully Group Company

Pour plus d'informations
visitez
notre site à holophane.com

51-591-7961
1-800-881-0100

ISO 9001 Foresterie Environnement Géomatique Urbanisme
LE GROUPE DESFOR
www.desfor.com
courriel : info@desfor.com

Système Qualité ISO 9001

Certification environnementale

Le groupe **DESFOR** est formé d'une équipe de travail composée d'ingénieurs forestiers,
de photo-interprètes, d'urbanistes, de biologistes ainsi que de techniciens forestiers et civils,
offrant des services-conseils de qualité regroupés principalement dans
les secteurs d'activités suivants :

- Aménagement intégré des ressources
- Confection de plan d'aménagement
- Inventaire forestier, écologique et multi-ressources
- Géomatique forestière (ARC/INFO)
- Photo-interprétation et cartographie écoforestière
- Voirie forestière
- Évaluation forestière et expertise légale
- Étude d'impact
- Certification (ISO, CSA, Environnementale)
- Foresterie urbaine / réglementation municipale
- Demande de permis d'intervention
- Étude de déboisement
- Formation
- Suivi de travaux
- Travaux sylvicoles exécutés par Amtech
- Insectes piqueurs contrôlés par DESFOR-BIOSERVICES

Certifié ISO 9001 depuis décembre 1998, la mission première du groupe **DESFOR** est de répondre
efficacement aux attentes et aux besoins des partenaires d'affaires, dans un ordre professionnel et
technique de premier plan, où le personnel possède les qualifications et les atouts requis.

Québec Téléphone : 418-688-2037 info@desfor.com
Mauricie Téléphone : 819-536-4666 mauricie@desfor.com
Abitibi Téléphone : 819-755-3301 abitibi@desfor.com
Montréal Téléphone : 450-444-0400 montreal@desfor.com

INCOSPEC

COMMUNICATIONS INC.

Solutions efficaces aux télécommunications à large bande

« Votre fournisseur de service et d'équipement R.F. et OPTIQUE »

- Intégration de systèmes
- Entretien et réparation
- Réception par satellite
- Câblodistribution / sans fil
- Radio FM/Télédiffusion
- LAN/WAN sans fil
- Système d'alimentation permanente (UPS)

Tél. : (450) 686-0033 Fax : (450) 688-7709
2065 Michelin, Laval (Québec) H7L 5B7

www.incospec.com

info@incospec.com

3Ci
énergie éolienne



ROBERT VINCENT, associé
SYLVIE ARCHAMBAULT, associée

1400, Marie-Victorin, bureau 210
St-Bruno (Qc) J3V 6B9
Tél: 450.441.9365
Tél: 418.784.2674
Fax: 450.441.2101
Courriel: 3ci@bellnet.ca
Site Web: www.3cienergie.com

d'extinction automatique du moniteur, modifier la séquence de numérotation des prises de vues, formater la carte mémoire et changer la date.

Le menu en mode manuel

On accède au menu en mode manuel de la même façon qu'en mode automatique, en appuyant sur le bouton «menu».

Pour éviter de devoir régler les paramètres les plus importants à chaque fois et permettre de sélectionner rapidement un ensemble de réglages pour une situation type, il est possible d'enregistrer quelques ensembles de réglages. Il faut, pour ce faire, sélectionner une position dans l'onglet «Réglage utilisateur» et par la suite régler les paramètres désirés. Il est toujours possible de revenir aux réglages par défaut avec le «Rappel des paramètres par défaut - C» et d'accéder au menu de type «gestion de la caméra - Set-up - S».

- **Balance des blancs**
Pour que les blancs de la photographie ne soient ni bleus, ni jaunes, mais bien blancs, on ajuste en fonction de l'éclairage présent : ensoleillé, nuageux, fluorescents, etc. On peut même ajuster les blancs en fonction d'une mesure faite sur un échantillon lorsque les conditions sont spéciales.
- **Mesure de l'exposition**
Permet de mesurer l'exposition en un point de la prise de vue ou de façon matricielle, soit plus globale.
- **Fréquence de la prise de photo**
En plus des photographies simples, on pourra choisir une séquence de prises de vues en continu, en rafale ou encore une animation, soit un court film d'une minute environ dépendamment des caméras. Les plus récentes offrent aussi la prise de son pour ce type de prises de vues, ce qui en fait, pour les amateurs, un véritable jouet à utiliser à toutes les sauces!

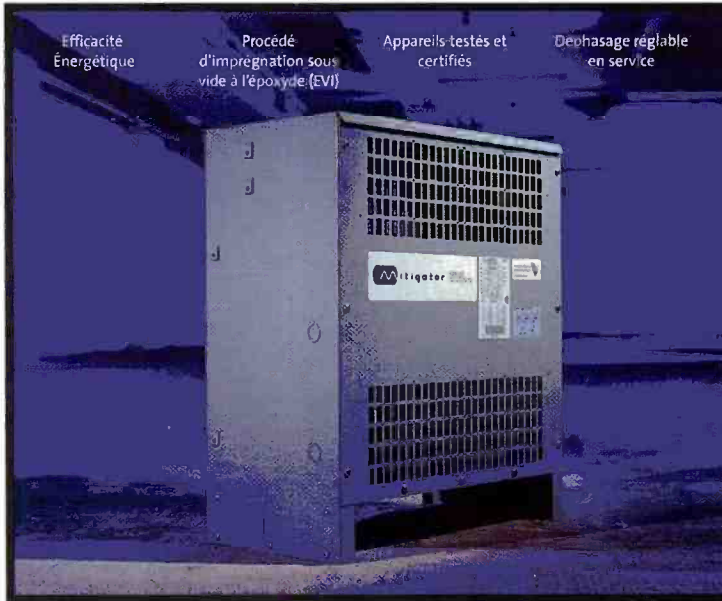
- **Sélecteur de meilleure image (BSS)**
La caméra peut prendre plusieurs prises de vues en rafale et conserve la meilleure image. J'ai utilisé une seule fois cette option à qualité Hi et taille maximale, avec pour résultat le gel de la caméra pendant plusieurs minutes. J'ai donc abandonné cette option. À vous de voir si elle vous convient, à vous et votre caméra...

- **Zoom**
Permet de désactiver le zoom numérique qui ne fait qu'agrandir une partie de l'image en lui faisant perdre en résolution. Il est préférable de s'en tenir au zoom optique qui représente bien la capacité d'agrandissement réelle de votre caméra. Recherchez donc un bon zoom optique avant un grand zoom numérique.

- **Flash**
Permet de désactiver le flash, ou encore d'en ajuster l'intensité qui est généralement variable. Par exemple, pour un portrait, on voudra parfois diminuer l'intensité du flash pour créer un éclairage moins dur, obtenir une peau moins blafarde ou moins «blastée» en bon français de photographe québécois... À retenir, si vous ne voulez pas terminer votre carrière aux yeux de vos amis avant même d'avoir percé! Surtout si vos débuts se passent à leur mariage!

Voici donc un survol des différents ajustements permis par ces fameux pitons.

En espérant que ces informations vous permettront de mieux comprendre le fonctionnement d'une caméra numérique et les grands principes de la prise de vue, je vous souhaite un très bel été, tout en photographies! ■



Efficacité
Énergétique

Procédé
d'impregnation sous
vide à l'époxyde (EVI)

Appareils testés et
certifiés

Déphasage réglable
en service

Mitigator

SERIES
THE DELTA GROUP xfo
LE GROUPE DELTA xfo

ALIMENTATION ET PROTECTION DE QUALITÉ

Les transformateurs de la série Mitigator redéfinissent les normes de l'industrie en matière d'atténuation des harmoniques présentes dans la plupart des environnements commerciaux, institutionnels et industriels. De qualité supérieure, ils dominent l'industrie en matière de prix et de rendement.

THE DELTA GROUP xfo
LE GROUPE DELTA xfo



GROUPE DELTA xfo
1311-A, rue Ampère
Boucherville (Québec)
J4B 5Z5 Canada

Sans frais : 1 800 663-3582
Téléphone : (450) 449-9774
Télécopieur : 1 877 449-9115
info@delta.xfo.com
www.delta.xfo.com

MES

**MONTAGES
ÉLECTRIQUES
SPÉCIALISÉS**

CONCEPTION, FABRICATION ET MONTAGE
DE PANNEAUX DE CONTRÔLE SPÉCIALISÉS

3419, rue du Transport
Jonquière (Québec) G7X 0B6
Tél. : (418) 542-7400
Fax : (418) 542-7770
e-mail : shipshaw.mesj@qc.aira.com

ÉRIC GRAVEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL

NORTEL



> VOICI LA VOIE

*Nortel,
Chef de file dans l'implantation de réseaux de
télécommunications fiables, sécurés et
évolutifs.*

> VOICI **NORTEL**

2351, boul. Alfred-Nobel, Saint-Laurent (Québec) H4S 2A9

WWW.NORTEL.COM

Camions
Excellence
Peterbilt inc.
www.excellence-peterbilt.com

(450) 649-3221

Peterbilt c'est avant tout:

- Un produit de grande qualité
- Un service à l'écoute de vos besoins
- Un accès direct aux ingénieurs de l'usine de Paccar situé à Ste-Thérèse



Modèle 335
100% Québécois

Bienvenue parmi nous

Par

*Michel Touchette, ing.,
secrétaire*



Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ) souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres en règle.

Fondé en 1964, le SPIHQ est un syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte présentement 1604¹ cotisants. De ce nombre, 1356 sont membres en règle tel que défini au point 2 du statut 205.

Lors de la séance du 15 juin 2005, le Conseil syndical a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

Hydro-Québec Production		
Nom du membre	Unité structurelle	Délégation
Steve Roy	Support technique et suivi comport.	Manicouagan-Matapédia
Gérald Gamelin	Ordinateur de contrôle	Gentilly A

Hydro-Québec Équipement et SEBJ		
Nom du membre	Unité structurelle	Délégation
Yvan D'Auteuil	Équipe Transmission des télécommunications	Place Dupuis 5
Michel Lamarche	Projets Sud et Ouest	Place Dupuis 5
Bernard Bérubé	Projets Baie-Comeau	Manicouagan-Matapédia

¹ Données contenues au fichier Gestion des membres du Syndicat le 23 juin 2005



béton provincial inc.

MEMBRE

ABQ
ASSOCIATION
BÉTON QUÉBEC

**PLUS DE 60 USINES
POUR VOUS SERVIR**

Matane (Siège Social)

1825, ave du Phare Ouest, Matane (Québec) G4W 3N1
Tél.: (418) 562-0074 • Fax: (418) 562-0081

• Béton préparé • Produit de béton • Béton bitumé
• Concassage et agrégat • Polyvoûte



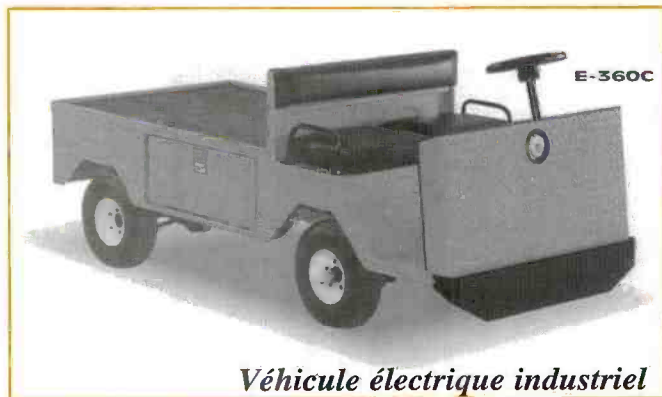
STORAGETEK

**"Le spécialiste en solutions de stockage
de données depuis 35 ans"**

1100, René Lévesque O.
Bureau 1110
Montréal, Qc H3B 4N4
Tel : (514) 866-8343
Fax : (514) 866-0901

www.storagetek.com

*Les hauts standards de qualité d'Hydro-Québec
nous incitent à la performance*



Véhicule électrique industriel

MOTREC

Louis Payeur,
président

Tél. : (819) 846-2010

Fax : (819) 846-3050

Site web : www.motrec.com

200, boul. Industriel Sud
Bromptonville (Québec) J0B 1H0



**Les Lignes
ROMARC Inc.**

CLÉMENT MARCOUX
PRÉSIDENT

350, rue Laval, Bromptonville (Québec) J0B 1H0

Bur. : (819) 846-2395

Cell. : (819) 678-9478

Fax : (819) 846-6772



LES BÉTONS CENTRIFUGÉS
division de LA COMPAGNIE MELOCHE INC.

Gilles Trudel
Directeur

Manufacturier de poteaux en béton centrifugé
et de mobilier urbain décoratif

Tél.: (514) 695-3395 • Fax: (514) 695-2316
3125, boul. Saint-Charles, Kirkland (Québec), H9H 3B9

gtrudel@bcl-cmi.com



Balisage aérien lumineux



Amortisseurs de type
stockbridge



Connecteurs
directement
enfouissables



Connecteurs à
perforation d'isolant



Vérificateurs
d'absence
de tension

2640, Jacques-Cartier Est, Longueuil Québec J4N 1P8 Tél : 450-679-7778 Fax : 450-679-9432 info@cicame-energie.ca

LE SPIHQ A BESOIN DE VOUS

Délégation	Postes vacants
Laurentides	Délégué
Mauricie	Délégué
Mauricie	Délégué-substitut
Montréal-Est	Délégué
Montréal-Est	Délégué-substitut
Place Dupuis 1	Délégué
Place Dupuis 1	Délégué- substitut
Comité	Nombre de postes vacants
Communications et formation syndicale	3 sur 5
CTTA	1 sur 4
Déontologie et pratique	1 sur 9*
Formation	2 sur 4
Nomination	1 sur 6
Recours à l'externe	2 sur 4
Santé-sécurité	3 sur 5

* Le poste disponible concerne spécifiquement le comité conjoint de la division Distribution et doit être comblé par un membre provenant de cette division.

Il y a présentement des postes vacants au sein des sections et des comités du SPIHQ. Voilà une belle occasion de contribuer à l'essor de votre syndicat, tout en développant une expérience humaine enrichissante.

Si un poste vous intéresse, informez le secrétaire du SPIHQ de vos objectifs et de vos motivations avec copie au responsable du comité en titre. Voir le site Internet du SPIHQ.

Télécopieur : (514) 845-0082
 Courrier électronique : spihq@spihq.qc.ca
 Site Internet : <http://www.spihq.qc.ca>

Pour plus d'information, téléphonez au (514) 845-4239 ou au 1 800 567-1260. Les nominations doivent être entérinées lors du prochain conseil syndical.

CALENDRIER DE PUBLICATION 2005

Voici les dates de tombées pour les prochains numéros de l'Écho. Les textes personnels sont bienvenus. Le comité Communications et formation syndicale est aussi intéressé à obtenir vos commentaires sur le format et le contenu du journal à l'adresse suivante : communication@spihq.qc.ca.

Vous pouvez faire parvenir vos textes en tout temps à Aurélie Ancil à l'adresse suivante : communication@spihq.qc.ca.

Numéro	Date de tombée	Parution
Volume 41 No 1		Février
Volume 41 No 2		Mars
Volume 41 No 3		Mai
Volume 41 No 4		Juin
Volume 41 No 5		Août
Volume 41 No 6	26 septembre	Novembre
Volume 41 No 7	7 novembre	Décembre



Innover

Avec TELUS, vous
êtes à la fine pointe
de l'industrie.

Leader canadien de la technologie IP, TELUS met
à la portée des gens d'affaires une gamme étendue
de solutions novatrices en TI supportées par son
Réseau de nouvelle génération.

NOS SOLUTIONS D'AFFAIRES :
Internet | Données | Voix | Sans fil

1 877 520-1212 | telusquebec.com


le futur est simple™